

IVILLE DE MARSEILLE
MAIRIE D'ARRONDISSEMENTS 13^{ème} et 14^{ème}
CONSEIL D'ARRONDISSEMENTS

Procès-verbal in extenso de la Séance du 12 février 2015
BASTIDE SAINT-JOSEPH - 72, RUE PAUL COXE - 13014 MARSEILLE

La Séance est ouverte à 14 h 10, sous la présidence de M. Stéphane RAVIER, Maire du 7^e Secteur de Marseille.

Monsieur RAVIER.- Mesdames et Messieurs, bonjour. Toutes mes excuses pour ce retard. Merci aux élus d'une part, et bien sûr aux présidents de CIQ, d'associations, et aux habitants, d'assister à notre Conseil d'Arrondissements. Nous allons procéder immédiatement à l'appel.

M. RAVIER procède à l'appel nominal des élus

LE QUORUM ETANT ATTEINT, LE CONSEIL D'ARRONDISSEMENTS PEUT DELIBERER.

Monsieur RAVIER.- Le quorum est donc atteint, les Conseillers municipaux et les Conseillers d'arrondissements qui n'étaient pas jusqu'à présent des demi-élus, pas dans cette Mairie de Secteur en tout cas. Nous passons à l'approbation des comptes rendus.

Approbation des comptes rendus in extenso des séances des 25 novembre et 10 décembre 2014

Monsieur RAVIER.- Avez-vous des remarques sur ces comptes rendus ?

Monsieur MAURY.- Il s'agit bien de la séance du 10 décembre, parce qu'il y a deux procès-verbaux ?

Monsieur RAVIER.- Absolument.

Monsieur MAURY.- Monsieur le Maire, comme au nombre de mes qualités et de mes défauts je n'ai pas le don d'ubiquité, je n'ai pas pu participer au Conseil d'Arrondissements du 10 décembre puisqu'avec 50 000 autres personnes j'étais à Paris pour aller dire à M. MACRON tout le bien que je pensais de sa loi. C'est donc vous dire que lorsque j'ai reçu le procès-verbal de la séance du 10 décembre je l'ai lu avec particulièrement d'attention pour être au parfum de ce qui c'était dit afin que je ne loupe rien. Et je dois dire que ce que j'ai découvert dans ce procès-verbal m'a laissé pantois, notamment à propos des propos tenus par M. JOHSUA.

Je dois dire, M. JOHSUA, que vous m'avez déçu. Vous me direz, quand on est déçu par son adversaire politique il n'y a pas trop de mal, mais enfin, l'hypothèse quand même des allusions que vous avez faites sont particulièrement désobligeantes, et j'étais pantois. Vous m'avez déçu parce que jusqu'à présent vous vous étiez tenu à l'écart de la pantalonnade que nous livrent à chaque Conseil d'Arrondissements M. MARI et M. MIRON, qui à satiété nous resservent cette vieille soupe de savoir pourquoi nous avons été élus, quelle est la faute de qui, quelle est la faute de quoi. Vous avez toujours été, vous, en ce qui vous concerne, je dirais d'une courtoisie tout à fait légitime et tout à fait normale. Lorsque je m'aperçois que vous êtes passé sur un terrain sur lequel vous vous êtes livré à des attaques ad hominem, si je puis dire, et je n'aime pas les attaques ad hominem, je ne peux pas laisser cela sans réponse. En effet, à ce propos, je vous croyais d'ailleurs professeur de physique didactique je ne savais pas que vous étiez aussi titulaire d'une chaire de généalogie, voire d'ethnologie, parce qu'effectivement ce que vous avez dit c'est plus proche de ce domaine scientifique.

Vous avez effectivement exprimé des considérations aux termes d'un raisonnement qui est d'ailleurs peu scientifique, peu mathématique et peu cartésien, où vous avez tout mélangé : l'émigration, les cartes d'identité, que sais-je encore, pour arriver finalement à la conclusion que notre Maire, on ne sait pas s'il faut s'en féliciter ou pas, était un émigré italien, et on se demandait si effectivement sa mère avait bien fait ou mal fait de venir en France et de s'être fait naturaliser, et vous vous êtes d'ailleurs interrogé pour savoir si elle n'avait pas gardé la double nationalité. Tout cela, M. JOHSUA, je vous le laisse, mais je voulais quand même le souligner parce que vous avez rejoint, comme je l'ai dit tout à l'heure, M. MIRON et M. MARI. C'est vrai que ce n'est pas M. MIRON, c'est ceux de Marseille en Avant qui nous ont sorti beaucoup choses. Vous nous avez sorti en Mairie Centrale le coup du triangle pour identifier les sans-abri, le triangle jaune ; d'ailleurs, l'allusion au triangle à la forme géométrique, j'ai parfaitement compris que ça devait certainement être une allusion au triangle des Bermudes dans lequel les oubliés de "vivre mieux ensemble" ont été perdus. Par contre, la couleur jaune, ça m'interpelle.

M. MARI, j'ai aussi deux choses à vous dire en ce qui vous concerne, pas vous directement d'abord, mais, les Socialistes, eux, nous ont fait le coup, - je crois que c'est Mme CARLOTTI- d'après ce que j'ai lu dans la presse, le coup de l'Arabe de trop sur la liste. C'est quand même gênant.

Vous avez, vous, en ce qui vous concerne, tenu des propos regrettables au cours de ce Conseil d'Arrondissements puisque vous avez dit : *"Lorsque je tiens un tract du Front National, je le lis et après je me lave les mains"*. Alors je vous pose une question : comme nous nous saluons fort courtoisement réciproquement dans les différentes commissions où vous siégez, je voudrais savoir si, la prochaine fois, je dois prendre des gants ou est-ce que vous prendrez la précaution de vous rincer soigneusement avec un produit antibiotique ? Je trouve vraiment que c'est remettre le débat du Conseil d'Arrondissements à un niveau...

Monsieur MARI.- Vous manquez d'humour.

Monsieur MAURY.- Peut-être, certainement, mais c'est de l'humour mêlé à l'insulte et ça me gêne un peu. A tout cela que peut-on opposer à notre groupe, une mauvaise foi, punique à propos d'une mention sur une invitation à un arbre de Noël sur laquelle vous avez fait donner à tous votre artillerie puisque nous avons eu "La Maison des Potes", nous avons eu "SOS racisme". Je vous signale quand même que le Juge des libertés à ce propos a remis les choses en place puisqu'il a fait un sort à l'accusation de racisme et d'exclusion dont nous étions accusés. C'est la première chose. Je pense qu'il faudrait raison garder et retrouver la nécessaire sérénité dans les débats de ce Conseil d'Arrondissements.

Le deuxième point, M. JOHSUA, je ne sais pas si vous étiez piqué par les réactions ou si vous étiez poussé par votre élan, vous avez si je puis dire embrayé sur, de mémoire, les figurines de Noël. Je crois qu'apparemment le mot "crèche" doit écorcher votre gorge, parce qu'il est tout à fait normal de parler des problèmes que pouvait effectivement causer l'installation d'une crèche dans le hall d'accueil de la Mairie.

Là encore, votre discours a manqué de rigueur scientifique et d'esprit cartésien parce que là encore vous avez fait un galimatias pour arriver à placer après les mots "Juifs", "Palestiniens", celui de "roms". Je ne vois pas ce que les Roms, dans une crèche traditionnelle provençale, viennent à faire ici. Je trouve cela consternant. Vous hochez la tête, mais c'est cela.

Alors, puisqu'on me reproche de ne pas avoir le sens de l'humour, je vous propose d'en avoir vous le sens de l'humour. Si l'année prochaine il venait l'idée d'organiser une crèche vivante et que tous les Conseillers d'Arrondissements soient conviés à y participer, M. JOHSUA, avec le propos que vous avez tenu le 10 décembre, j'ai trouvé le rôle que vous allez jouer, c'est celui de l'âne !

(Applaudissements dans les rangs de la majorité)

Monsieur RAVIER.- Merci, M. MAURY, pour cette pertinente intervention.

M. JOHSUA, ma maman vous salue, sachez-le, elle n'a aucune rancune, je lui ai demandé ses papiers et elle m'a prouvé qu'elle était Française jusqu'au bout des ongles et jusqu'au bout de son âme.

Vous souhaitez sans doute répondre à M. MAURY, je vous en prie, M. JOHSUA.

Monsieur JOHSUA.- Si vous me le permettez, qu'est-ce que ça aurait été si vous aviez été présent, Monsieur ? Rien qu'à la lecture vous avez pu voir les choses comme cela ! Je voudrais juste préciser trois points parce qu'on ne va pas reprendre la polémique.

Premièrement, sur l'appartenance de la mère de M. RAVIER, peut-être que vous n'avez pas lu exactement, ou alors il faudra que je regarde comment ça a été rendu, je me suis félicité de la chose, je me félicite que nous ayons l'occasion d'avoir M. RAVIER ici comme Sénateur et comme Maire, je me félicite que la République puisse avoir fait cette chose extraordinaire, je m'en suis félicité, pas vous, Monsieur ? C'est cela la question qu'il faut poser. Et je ne vois pas pourquoi ça s'arrêterait spécialement à cette personne-là, que je ne connais pas, que je respecte parfaitement.

Vous dites que je n'ai jamais eu d'attitude comme mes autres collègues. Je ne parle pas de mes autres collègues, je vous remercie d'avoir fait remarquer que je tiens à ce que les débats aient une certaine tenue. Et, à cette occasion, j'ai simplement pris un exemple en disant que si vous voulez parler de naturalisations, le problème est beaucoup plus vaste, il concerne beaucoup d'autres personnes. Et je répète encore une fois ce que j'ai dit hier à la Préfecture, et dans diverses commissions : bienvenue à tous ceux qui veulent faire partie de la France. Je n'ai pas dit plus que ça. Si vous avez la même position que moi, Monsieur, nous pouvons nous en féliciter, si ce n'est pas le cas... *(inaudible)*

Deuxièmement, comme vous le savez, le Christianisme n'est pas ma religion d'origine et elle n'est pas prête de le devenir, je ne suis donc pas le mieux placé pour disserter sur la crèche. Par contre, contrairement à ce que vous dites, il existe des bougnats dans la crèche. Je ne comprends pas que vous ne connaissiez pas cela, Monsieur le spécialiste, et les bougnans, ce sont les Roms. Donc il n'y a rien de faux, Monsieur, ou alors allez réviser vos Evangiles et vos traditions ! Manifestement, même moi qui suis un mécréant d'origine juive et bolchévique, comme le rappelle M. RAVIER en permanence, je connais mieux cette question que vous.

Une dernière chose, et là on touche aux questions de fond de ce qui peut se passer dans ce pays. Le Front National engrange succès sur succès, tout le monde le sait, il est donc possible qu'un jour il arrive au pouvoir. Je l'ai déjà dit, je trouverais cela comme étant une catastrophe, mais nous devons reconnaître que c'est une possibilité. Donc j'ai posé la question de savoir quelle était exactement la nature du programme qui allait être défendu, parce qu'on l'a défendu avant les élections, mais après il y a ce qui est mis en place, en particulier sur la question de la préférence nationale. Sur cette question-là j'ai déjà dit que j'étais contre sur le principe. D'ailleurs, c'est contraire non seulement à la Constitution française, M. RAVIER, mais aux traités internationaux... *(Echange de propos simultanés)*

Comme je ne suis pas spécialiste de tout, mais que j'ai quand même beaucoup de connaissances, je suis allé vérifier parce que vous m'aviez repris sur ces chiffres-là. Voilà quels sont les chiffres sur notre secteur, c'est-à-dire les 13^e et 14^e arrondissements. Je sais que ça dépend des définitions que l'on prend, ça varie, mais prenons les mêmes définitions pour trois données : la France, Marseille et le 13/14. En termes d'étrangers, en 2010, je n'ai pas trouvé au-delà, excusez-moi, 8,4 % pour la France, pour Marseille c'est 12,9, donc plus, et pour le 13-14, M. RAVIER, c'est 8,8.

Monsieur RAVIER.- C'est une plaisanterie, c'est déjà le 1^{er} avril, M. JOHSUA ?

Monsieur JOHSUA.- On va en discuter sérieusement. La question principale est la suivante, M. RAVIER. Il y a donc plus de 90 % des gens qui habitent notre secteur qui disposent d'une carte nationale d'identité française, puisqu'il faut le préciser. Qu'est-ce que vous allez faire de ces gens ? En quoi la préférence nationale va être utile pour nos quartiers ? Vous allez régler le compte à qui dans ces quartiers ? 90 % et plus sont Français, comme vous et comme moi. Sans parler des parents, je parle de vous et de moi, et de ceux qui sont dans cette salle parce que sinon ils n'y seraient pas.

Autrement dit, ça ne sert à rien de faire de la démagogie, sauf, et c'est la question que je veux vous poser, M. RAVIER, si vous

êtes d'accord avec M. ZEMMOUR, qui consiste à dire qu'il faudra bien régler ce problème et qu'on l'a fait avant, et que même si les gens ont leur carte nationale d'identité française on va les mettre sur des bateaux et on va les déporter.

Ce n'est pas votre position, je ne vous ai jamais entendu dire cela, mais je voudrais quand même vérifier quelle est votre position. Est-ce que vous êtes d'accord avec ceux qui en sont ou qui en tiennent sur la théorie du grand remplacement de nos populations ou est-ce que vous êtes républicain ? Si vous êtes républicain, tous ceux qui ont la carte nationale d'identité, quelle que soit la manière dont ils l'ont eue, l'ont définitivement. La dernière fois que l'on a remis cela en cause, MRAVIER, vous le savez comme moi, et là je suis bien placé pour le savoir, c'est Pétain avec les Juifs. Vous ne ferez pas cela, M. RAVIER, je vous connais, vous ne faites pas cela, je l'espère du moins.

Donc, arrêtez avec cette histoire ! Cela ne sert à rien, ça ne rime à rien dans nos quartiers ni nulle part ni dans le logement social ! Parlez de la vérité de ce que sont les gens dans nos quartiers, pas de leur couleur de peau. Ils sont en grande majorité Français, disposant de la carte nationale d'identité française. Ce sont les chiffres que je vous ai donnés, vous pouvez les contester, on verra la prochaine fois, ça vous laisse l'occasion d'aller vérifier ces chiffres, vous avez des spécialistes autour de vous, mais j'en suis absolument certain.

Pour terminer, Monsieur, non, je ne suis pas spécialiste de tout, mais je m'informe et je regarde, et quand ça concerne mes concitoyens et mes concitoyennes, ceux avec lesquels je vis tous les jours, et surtout avec le climat que nous connaissons en France à l'heure actuelle, je me méfie des formules. Et je dis et je redis : "*bienvenue à tous ceux qui habitent sur ce territoire*". Et attention, la grande majorité ce sont des Français qui ont la carte nationale d'identité française. Alors, arrêtez avec la préférence nationale qui n'a rien à voir avec ce débat ! (*Quelques applaudissements*)

Monsieur RAVIER.- Applaudissements sur les bancs de ce qui reste de l'UMP !

M. JOHSUA, il va falloir à un moment donné attaquer l'ordre du jour. Et j'ai beau le consulter, il y a 13 rapports, je ne vois pas de rapports sur la préférence nationale. Manifestement c'est pour vous une obsession, à chaque Conseil d'Arrondissements nous y avons droit ! J'ai beau vous expliquer ce qu'il en est, mais, et vous le dites chaque fois, nous ne croyez pas en ma parole, vous me faites et vous me déclarez des procès d'intention quoi que je puisse vous dire, quoi que je puisse faire. On l'a par là même démontré, vous partez du postulat que je cache mes véritables intentions, qu'elles sont donc inavouables, car condamnables, et vous me faites le procès du non-dit. Il est difficile à partir de là de vous expliquer et de vous convaincre.

Quand même, vous nous sortez des chiffres officiels, dont une certaine Mme Michèle TRIBALAT, dont vous avez sans doute entendu parler, qui est chercheur au CNRS, qui a écrit un livre à charge contre le mouvement que j'ai l'honneur de représenter, on ne peut donc pas la taxer d'être un soutien de ce mouvement et de ses idées ; elle-même, Mme TRIBALAT, a rédigé un autre livre qui s'appelle "Les yeux grands fermés", à propos de l'émigration, dans lequel elle explique que tous les chiffres de l'émigration sont bidonnés, truqués et qu'ils sont tous faux, manipulés. Ce n'est pas un membre du Front National, encore moins un de ses cadres qui l'affirme, c'est Mme TRIBALAT, chercheur au CNRS, et qui n'a pas été trainée devant les tribunaux pour cela. Elle est au fait des réalités statistiques, je le dis, que l'on nous cache ; la réalité est tout autre.

Si vous voulez un exemple, vous nous parlez de carte nationale d'identité française, oui, sachez qu'il y a quand même dans ce pays une autorisation donnée pour qu'en moyenne 85, 90, 100 000 étrangers obtiennent la nationalité française chaque année. Je n'évoquerai pas les clandestins, par définition ils sont très difficiles à comptabiliser, et puis il y a les binationaux, voire les trinationaux. Vous avez une élue au Sénat dans le groupe des Verts qui a trois nationalités, pourquoi pas 4, pourquoi pas 10, après tout ? On ne sait pas combien il y a de binationaux, on peut se faire une petite idée lorsque par exemple les élections nationales algériennes entraînent ici, à Marseille, l'organisation du vote, et on peut constater l'afflux massif de Français peut-être, ou de Français Franco-Algériens sûrement, mais les statistiques françaises, la liberté en France veut que cette liberté est très étroite en réalité et que l'on ne peut pas savoir, on ne le sait pas, M. JOHSUA. Si vous vous contentez des chiffres officiels des ministères de la propagande de M. VALLS, moi je n'y crois pas. Je vais déborder un peu pour illustrer ce propos sur les chiffres sur la sécurité.

M. VALLS est venu à Marseille, non pas sous des tonnerres d'applaudissements, mais sous des rafales de kalachnikov, nous dire à quel point les statistiques étaient bonnes ! Vous savez ce qui s'est passé la veille, avec une Française, peut-être, à Noailles, à qui la Police avait demandé de lever son niqab, elle s'y est refusée rétorquant que chez elle on ne parlait pas aux hommes, la personne qui l'accompagnait lui a même dit : "*Ne parle pas à ses sales chiens !*" Je ne sais pas si elles sont Françaises ou pas ! M. VALLS est venu 24 heures trop tard, mais il aurait pu tomber nez à nez avec ces individus.

Les rafales de kalachnikov ont crépité à quelques mètres du Directeur de la Sécurité Publique, M. BOURNIQUEL, et le lendemain il y avait un article dans Le Monde –Le Monde, ce n'est pas l'organe officiel du Front National- qui nous fait savoir ou qui attire l'attention du lecteur sur le peu de sérieux des statistiques qui voudraient nous faire croire que la sécurité a baissé. Ces statistiques et ces chiffres sont biaisés. Et on nous demande d'attendre quelques années pour vérifier si, avec ces nouveaux instruments, les statistiques correspondent bien avec la réalité du terrain. Une réalité du terrain que nous connaissons, nous, vous aussi M. JOHSUA, mais votre idéologie vous aveugle : la réalité de l'insécurité comme celle de l'émigration est tout autre.

Je suis de ceux qui pensent qu'il y a dans cette ville et dans ce pays un processus de remplacement, de grand remplacement. L'immigration massive, la politique d'immigration massive menée tant par vos amis que par vos faux adversaires qui vous applaudissent aujourd'hui, l'UMP, conduit à ce désastre humain, social, économique, car personne ne trouve à y gagner aujourd'hui, sauf les grands patrons ! C'est donc une politique que vous devriez condamner, parce qu'elle sert les grands patrons pour faire pression sur les salaires. Jusqu'à présent, elle servait aux partis de Gauche pour remplir leurs caisses électorales qui se vident, elle servait aussi aux partis de Droite qui se disputent ce magot électoral.

Cette immigration sert à remplir les caisses syndicales : 6 % des travailleurs en France sont syndiqués, ils ne croient plus aux syndicats, qui les ont trahis et qui ce sont tous ralliés à la politique euromondialiste, alors on va chercher des clients ailleurs et on va les chercher dans l'immigration. Le résultat, c'est que les Français d'origine étrangère qui ont fait l'effort de s'intégrer, qui ont même fait l'effort de s'assimiler, en paient les pots cassés, comme les étrangers eux-mêmes qui ne trouvent pas dans ce pays ce qu'on leur a fait miroiter.

Il n'y a plus de travail, M. JOHSUA ! Il n'y a plus de logements, il n'y a plus d'argent dans les caisses ! Nous avons accueilli en

15 ans au moins 15 millions d'étrangers ! Cela ne s'est jamais vu dans l'histoire des nations, il faut le prendre en considération et il faut en tenir compte. Vous ne le souhaitez pas parce que vous êtes mondialiste, c'est votre idéologie, parce que vous voulez vous servir de l'immigration comme le bras armé pour réaliser le grand soir ! A défaut du grand soir, vous avez réalisé le petit matin l'autre jour à la Busserine, pour nous empêcher d'accéder à l'école. On a les révolutions que l'on peut !

Donc cette immigration, M. JOHSUA, je l'incrimine, je n'attaque pas les personnes, je m'attaque au phénomène, je dénonce le phénomène et je dénonce la politique et les politiciens qui en sont les responsables, comme l'a fait le Président d'honneur de mon mouvement qui a eu la clairvoyance de tirer la sonnette d'alarme, et aujourd'hui force est de constater qu'il avait raison.

Les tensions communautaires se développent, le communautarisme se développe, nous voyons dans nos quartiers des niqabs, qui aurait pu croire que dans ce quartier où j'ai grandi il y aurait des niqabs ? Ce n'est même plus un problème de voile comme ça avait été le cas il y a quelques années à Creil, rappelez-vous cette histoire où des jeunes filles avaient un voile et où ça avait suscité un émoi national. Aujourd'hui nous en sommes aux niqabs, vous trouvez cela normal ? N'est-ce pas là l'exemple de l'échec, la concrétisation de l'échec de cette politique d'immigration massive ? Est-ce que cela ne vous interpelle pas ? Moi ça m'interpelle parce que nous sommes aujourd'hui dans un processus de perte de liberté pour les femmes ;

Quand même, Mme HONDE-AMIAR, ça devrait vous interpeller en tant que femme ! Même cela ne vous interpelle pas, cet obscurantisme qui est en train de gagner les cités ? Dans les cités on conseille de porter le voile si on ne veut pas être ennuyé ! Je l'ai entendu sur la chaîne référence médiatique qui est TF1, on ne peut pas accuser TF1 d'être l'organe officiel du Front National ! On interrogeait un jeune de quartier, il y a déjà quelques mois que j'ai entendu cela, et qui disait : "Si les femmes dans le quartier portent le voile on les respecte, si elles ne portent pas le voile il n'y a pas de respect."

Cela ne vous interpelle pas, Mme HONDE-AMIAR ? Vous qui êtes, en tout cas par la parole et par la salive, un défenseur des libertés fondamentales des gens, ça devrait vous interpeller ! Cette immigration massive entraîne ici le développement du communautarisme, parce que lorsqu'on se retrouve massivement ici, on fait ici comme là-bas. Eh bien, moi, ici, je ne veux pas que l'on fasse comme là-bas ! Les libertés fondamentales de tous, y compris des femmes, doivent être préservées.

Et cette immigration massive dans ce domaine-là est un danger, comme dans tant d'autres, parce que ces familles qui viennent ici il faut les loger, et nous avons 30 000 demandes de logements sociaux en souffrance ! Il faut les soigner, elles bénéficient de la CMU et de l'AME, pendant que nos retraités n'arrivent même plus à se chauffer ni à se soigner ! C'est un problème économique, social et identitaire.

On vous conteste aujourd'hui de pouvoir mettre des crèches chez nous pendant que vous acceptez des niqabs, pendant que vous subventionnez avec l'argent public la construction de mosquées comme celle de La Busserine ! Vous avez tous voté ici, de Droite et de Gauche, pour faire cadeau du terrain de 1 100 m² à la communauté musulmane du 14^e arrondissement, 1 100 m² ! Vous avez offert le terrain sous le prétexte que le projet de mosquée était trop onéreux pour acheter le terrain !

Alors je le dis aux présidents d'associations, aux individus, aux Marseillais qui sont là : si vous avez l'intention d'acheter une maison dont le terrain est trop cher, allez voir M. GAUDIN, il vous offrira le terrain comme il l'a fait pour l'association des musulmans du 14^e arrondissement.

Chacun doit se plier à la loi, les Chrétiens, les Israélites, les Musulmans, ce que vous voulez, je n'interdis rien, je souhaite simplement que l'on reste calés à la loi. C'est vous qui êtes hors la loi, c'est vous qui êtes en dehors de la République, cher Monsieur, ce n'est pas moi ! Moi je ne fais qu'appliquer la loi, et déjà on sent du changement dans ce Secteur. (*Applaudissements dans les rangs de la majorité*)

Un dernier mot, M. JOHSUA, avant de donner la parole à M. MARI. Je ne résiste pas à vous faire un petit cadeau ; vous voyez, je ne vous en veux pas. "*Une réunion Royalistes perturbée par les Communistes. Cinq blessés à l'arrivée de la Police.*" Cela ne vous rappelle rien ?

Monsieur JOHSUA.- 1790 ?

Monsieur RAVIER.- Presque ! "*Une véritable bataille rangée a opposé hier soir de 18 h 15 à 18 h 45 un groupe de jeunes Communistes aux Royalistes, salle Mazenod...*", ça ne vous revient toujours pas ?

Monsieur JOHSUA.- Oui, bien sûr. Est-ce que vous savez qui était à la tribune, M. RAVIER ?

Monsieur RAVIER.- "*La réunion organisée sur le thème de la défense de l'Occident par la section marseillaise des étudiants de la Restauration Nationale avait débuté depuis environ une demi-heure quand plus d'une cinquantaine de Communistes faisant irruption dans le hall tentèrent de troubler le déroulement de la séance. Armés de gourdins, matraques et bouteilles, les attaquants, qui s'aidaient volontiers du matériel hétéroclite leur tombant sous la main, ne bénéficièrent pas longtemps de l'effet de surprise et durent se retirer à l'issue d'une bagarre sans concession. Refluant petit à petit sous la pression des Royalistes, ils furent finalement repoussés jusqu'à la rue d'Aubagne où s'était rassemblée une grande foule attirée par le vacarme. Bancs, chaises, tout y passa. Quand le calme fut revenu, le hall de la salle Mazenod, si paisible à l'accoutumée, ressemblait à un Olympia les jours de casse, le sang et les tracts politiques en plus. Les agresseurs, on a remarqué plusieurs jeunes Asiatiques et Africains...*" –je ne fais que lire l'article du Méridional– "*parvinrent à se disperser avant l'arrivée de la Police, sauf les blessés, parmi lesquels figurait un homme, Samuel JOHSUA, qui serait le chef du commando perturbateur et appartiendrait aux JCR, Jeunesses Communistes Révolutionnaires.*" Mais pas encore démocratiques ! "*En effet, atteint au visage et aux yeux...*" –c'est pour cela que vous avez encore du mal à voir la réalité– "*...Samuel JOHSUA dut aller se faire soigner dans une pharmacie du quartier avant d'être évacué par Police Secours. Au total on déplorait 5 blessés, dont 3 du côté Royalistes.*" Je peux vous faire cadeau de l'article, si vous le voulez.

Monsieur JOHSUA.- Monsieur le Maire, sur une affaire qui me concerne je peux vous rappeler quelque chose, parce que manifestement vous ne le savez pas.

Monsieur RAVIER.- Dites-moi, je trouve cela amusant. On parlait tout à l'heure d'humour, mais dans votre jeunesse, la tolérance et la liberté d'expression ne faisaient pas partie de vos habitudes !

Monsieur JOHSUA.- Monsieur le Maire, à cette tribune il y avait M. DARQUIER DE PELLEPOIX, Commissaire aux affaires juives sous Pétain. Je suis juif, Monsieur le Maire... (*Echange de propos simultanés*) Monsieur le Maire, laissez-moi parler ! Ce Monsieur aurait dû être en prison ! Il n'aurait pas dû être à cette tribune ! Il était sous mandat d'arrêt !

Monsieur RAVIER.- Il fallait saisir la Justice.

Monsieur JOHSUA.- Il était sous mandat d'arrêt à cette réunion, commissaire aux affaires juives, vos ancêtres politiques à vous, Monsieur le Maire, et juif, jamais je n'accepterai que les Pétainistes puissent avoir le droit de parole dans notre ville ! Je suis fier d'avoir fait cela ! Et contrairement à ce que dit cette dépêche que je ne connais pas, ça ne s'est pas terminé comme cela ! La réunion n'a pas eu lieu, elle n'a pas pu se tenir ! Et j'en suis particulièrement fier ! Je suis vieux maintenant, j'aurais plus de mal à le faire, et maintenant il est mort, mais si c'était à refaire, M. RAVIER, je le referais.

Vous savez, M. RAVIER, sur cette question de l'antisémitisme, puisque maintenant vous en parlez, je serais tout à fait favorable de le faire même avec vous, parce que pour débattre de cette question-là à cette époque il fallait le faire, il faut le faire maintenant, et tous les Juifs qui sont élus dans votre groupe devraient être hargneux contre vous. M. RAVIER ! J'en suis fier, je le referais, et mon seul souci, c'est que tellement de gens repartent dans l'antisémitisme en France ! (*Brouhaha et applaudissements*)

Monsieur RAVIER.- Pourquoi vous criez comme cela ? S'il y avait un individu condamnable, il fallait saisir la Justice, la Justice de Monsieur De Gaulle. C'est vrai que quand on voit arriver à son gouvernement un certain Maurice PAPON, ou comme Préfet de police... Ce n'est pas à moi qu'il faut faire ce procès ! C'est aux gens qui se réclament de celles et ceux qui étaient au pouvoir à l'époque !

Monsieur JOHSUA.- A l'Action Française!

Monsieur RAVIER.- Qui était au pouvoir à l'époque ? Qui permettait à M. DARQUIER DE PELLEPOIX de tenir un meeting, M. JOHSUA ?

Monsieur JOHSUA.- C'était De Gaulle.

Monsieur RAVIER.- Merci, M. JOHSUA. Il est vrai que dans notre groupe nous avons tous les Marseillais, Marseille est là, des Juifs, des Musulmans, que nous sommes très heureux d'accueillir, M. HERZALLAH, pas parce qu'il est Musulman, mais parce qu'il est patriote, parce qu'il est du secteur, parce qu'il s'implique au quotidien pour le bien-être de ses compatriotes. Et ce n'est pas un demi-élu, ce n'est pas un "gobie", c'est quelqu'un qui s'implique. Je préfère avoir des Conseillers d'arrondissements qui habitent le secteur et qui s'y impliquent, plutôt que des Conseillers municipaux qui habitent dans d'autres arrondissements et que l'on ne voit que lorsqu'il y a des élections.

Ne me faites pas le procès de l'antisémitisme, M. JOHSUA, pas à moi ! J'ai reçu ici en Mairie de Secteur des représentants de la communauté israélite qui comptent sur moi pour participer... Oui, vous n'êtes pas le représentant, cher Monsieur, de toute la communauté, moi je reçois tous celles et ceux qui veulent travailler dans l'intérêt général, quelle que soit leur confession, quelles que soient leurs origines, mais en respectant les règles, en respectant les lois, en respectant nos traditions et nos coutumes. Le respect, M. JOHSUA, c'est comme l'amour, c'est même peut-être le début de l'amour, ça doit être réciproque et partagé.

Monsieur JOHSUA.- Cela va être dur entre nous !

Monsieur RAVIER.- Il peut y avoir déjà le respect, ça ne serait pas mal, on s'en contentera.

Monsieur MARI.- Monsieur le Maire, je voudrais intervenir sur ce compte rendu. Juste avant, excusez-moi d'avoir été un peu lent à la détente, mais je me demandais pourquoi ce one-man-show aujourd'hui. Excusez-moi, j'ai été un peu lent, mais j'ai compris. Le documentaire qui est tourné depuis quelques semaines sur le Front National dans le 13-14, notamment sur vous, j'ai bien compris que ce one-man-show était destiné aux caméras de télévision, Monsieur le Maire. Excusez-moi d'avoir été un peu lent à la détente, j'ai mis quelques minutes avant de comprendre.

Monsieur RAVIER.- M. MARI, qui s'excuse s'accuse, ne vous excusez pas à tout bout de champ comme cela ! Vous vous exprimez, assumez ! Ce n'est pas le twitter fou que vous êtes qui allez vous plaindre d'une présence médiatique. Elle va pouvoir bénéficier à toutes et tous, même à ceux qui ne l'ont pas connue il y a trois jours, ils vont la connaître un peu plus désormais, ils vont sûrement l'être plus désormais.

Monsieur MARI.- Comme M. MAURY, je relis attentivement les comptes rendus, je n'ai pas de commentaire particulier à faire sur le fond. Par contre, à la page 23, on avait échangé sur l'inauguration de la rue Aimé Césaire. Je voulais simplement vous dire que vous vous étiez trompé, Monsieur le Maire, puisque vous m'aviez indiqué que l'inauguration avait été ajournée du fait que cette rue était une impasse et qu'elle ne correspondait pas au grand homme qu'avait été Aimé Césaire. Et je vous avais indiqué qu'il y avait un problème d'agenda. Je vous rappelle qu'il y avait vraiment un problème d'agenda puisque nous avons reçu le carton et que demain il y aura l'inauguration de la rue Aimé Césaire, en présence de la Ministre, Mme George PAU-LANGEVIN. J'ai été surpris, Monsieur le Maire, comme vous, mais je n'ai pas vu votre nom sur le carton. Il y a peut-être eu une

erreur de la part du Service du protocole de la Ville de Marseille, à moins qu'il n'ait pas souhaité vous gêner, puisque si le compte rendu est parvenu au Maire de Marseille, on a bien compris que cela vous gênerait d'être présent, même si vous indiquez que vous y seriez. Donc je vous pose la question : est-ce que demain vous serez présent à l'inauguration, en présence de Madame la Ministre ?

Monsieur RAVIER.- Je mûris une réflexion. Il ne vous a pas échappé, puisque vous le faites remarquer, que le Sénateur-Maire que je suis, que son nom, sa qualité, sa fonction ne figurent pas sur le carton d'invitation.

Monsieur MARI.- Il n'y avait peut-être pas assez de place.

Monsieur RAVIER.- Peut-être. Mais vous aurez remarqué que du côté de la Mairie Centrale on considère certains élus comme des demi-élus, comme des sous-élus, que quand vous êtes Conseiller d'Arrondissements vous ne valez pas grand-chose, c'est peanuts ! Tant que vous faites partie de la majorité de la Mairie Centrale, vous êtes considéré. Le jour où vous réalisez que vous vous faites mener en bateau et que vous quittez ce rafirot, vous n'êtes plus grand-chose. Eh bien, c'est la même chose pour un Sénateur-Maire ! Si vous n'avez pas la bonne couleur, on ne vous fait pas figurer sur les cartons de ce type, même lorsque ces événements ont lieu dans le secteur.

Et ce sont ceux-là qui nous donnent des leçons de République, d'attitude républicaine et de tolérance. Et ce sont ceux-là qui doivent décider, sans convier la Mairie de Secteur, de ce qui va être fait comme travaux dans les écoles ; on ne nous a pas conviés à la réunion. Il en est de même dans de nombreux autres domaines. Nous sommes traités comme des pestiférés pour la LINEA, qui traverse pourtant notre secteur : pour l'instant, on ne souhaite pas présenter l'enquête en Mairie de Secteur, il faut aller jusqu'à la rue Fauchier.

Vous voyez que les grands Républicains autoproclamés pratiquent quasiment au quotidien l'exclusion, et ce sont les habitants qui en sont victimes. Ils espèrent qu'à partir de là, les électeurs qui ont mal voté voteront mieux la prochaine fois. Eh bien ! Ils se trompent, ils voteront Bleu Marine davantage encore, car il n'y a rien de moins supportable que l'injustice. Et cette injustice frappe de plus en plus les Marseillaises et les Marseillais sur le secteur et leurs représentants, que ça plaise ou pas à certains, majoritaires. Nous avons été élus parce que nous sommes arrivés en tête : il va falloir que ce soit accepté à un moment donné ! Ce n'est pas encore le cas.

Demain matin à 11 h 30 il est possible que je vienne faire un petit tour du côté de la rue Aimé Césaire.

Monsieur MARI.- C'est à 11 h 15.

Monsieur JOHSUA.- Je suis particulièrement désolé que vous n'ayez pas été invité en particulier à cette inauguration, parce que comme d'autres collègues on vous avait déjà posé la question...

Monsieur RAVIER.- ...Une petite parenthèse, j'ai reçu le carton, j'ai été invité, mais je ne fais pas partie des "invitants".

Monsieur JOHSUA.- Donc les formes sont respectées, on va pouvoir en venir au fond. M. MARI vous avait posé la question de savoir ce que vous aviez voté quand cette question avait été posée, vous nous aviez dit que vous n'étiez pas présent lors de ce vote, nous l'avons bien enregistré. Et il vous avait demandé ce que vous feriez si cette inauguration avait lieu. Donc vous avez eu beaucoup de temps pour vous préparer à cela. Si vous n'aviez pas été invité, je comprends qu'il y aurait un problème, vous l'êtes dans les formes. Monsieur le Maire, c'est à vous de décider, tout le monde le verra bien. Soit vous allez rendre un hommage à un anticolonialiste, qui est un des principaux anticolonialistes qu'a connus le monde et qui est particulièrement respectable à ce propos, soit vous ne le faites pas et votre statut d' élu de la République devient un peu compliqué. Vous avez un gros problème, Monsieur le Maire, mais encore une fois, c'est le vôtre.

Monsieur RAVIER.- J'ai fait savoir lors du dernier Conseil que je serais présent, donc je serai présent. Mais ce n'est pas parce que je serai présent que je vais cautionner tout ce qu'a pu faire Aimé Césaire dans sa vie. Il était anticolonialiste, mais il a été élu toute sa vie chez le colonisateur. C'est assez extraordinaire ! Voilà quelqu'un qui dénigrait pour le moins l'œuvre, l'action de la France. Et que je sache, les Antilles ne sont pas des colonies, elles font bien partie de la République. Moi, je tiens à cette unité républicaine, à cette unité nationale dont on nous rebat les oreilles depuis quelques semaines, et je tiens donc à ce que les Antilles restent françaises.

Je n'oublie pas qu'Aimé Césaire, le grand poète, fut aussi un homme politique dont l'action a été de dénigrer l'œuvre effectuée par la France dans nos départements d'Outre-mer. J'ai quand même le droit d'apporter une critique, à moins qu'il faille se prosterner devant la statue de M. Césaire. Il y a, comme pour nous tous, du bon et du moins bon, et pour M. Césaire il y a même du mauvais. Je m'accorde le droit et la liberté de le dire.

Monsieur AIRAUDO.- Monsieur le Maire, mes chers collègues, c'est juste une petite demande au grand défenseur de la République que vous êtes. Vous dites que vous considérez les Conseillers d'Arrondissements dans leur ensemble, mais il y a une remarque qui a été faite en Conseil d'Arrondissements par M. MARI, puis par M. JOHSUA, qui serait de respecter tous les Conseillers d'Arrondissements et de faire vos Conseils le soir, pour que tous les Conseillers d'Arrondissements qui travaillent la journée, puisque nous ne sommes pas rémunérés pour cette fonction-là, puissent participer au Conseil d'Arrondissements. C'est une première chose, mais je suis sûr qu'en tant que Républicain que vous êtes, au bout de la troisième fois vous allez l'entendre et que les prochains Conseils d'Arrondissements auront lieu le soir, comme dans toutes les Mairies de Secteur à Marseille.

Monsieur RAVIER.- Est-ce que faire un Conseil d'Arrondissements l'après-midi est la preuve de l'obscurantisme et de l'installation de l'ordre noir ? (*Echange de propos simultanés*)

Pardon, excusez-moi, je ne voudrais pas que vous vous sentiez considéré comme un demi-élu.

Monsieur AIRAUDO.- Pas du tout ! Tous les Conseils d'Arrondissements se font à partir de 18 h ou 18 h 30. Aujourd'hui je vois que beaucoup de conseillers d'Arrondissements sont absents parce qu'ils travaillent, et ces Conseillers d'Arrondissements aimeraient pouvoir venir et se prononcer sur les sujets qui intéressent les habitants, c'est-à-dire ne pas connaître la lecture de l'article que vous faites concernant Monsieur JOHSUA, parce que vous faites appel à des éléments du passé, nous aussi on pourrait parler d'un article de La Provence en 1995 où certains colleurs d'affiches...

Monsieur RAVIER.- Est-ce que vous voulez que je vous parle du SAC, M. AIRAUDO ?

Monsieur AIRAUDO.- Laissez-moi finir, Monsieur le Maire ! Pourquoi ça vous choque ? Laissez-moi finir ! Comme chaque fois qu'il y a la télé, vous vous régalez à répondre pendant une demi-heure, à parler de 2017, à parler de Marine Le Pen, de plein de choses qui ont trait à des législatives, mais qui ne concernent pas les habitants du 13-14. Il y a aujourd'hui 13 dossiers à l'ordre du jour, on ne les a toujours pas entamés, parce que vous parlez de tout et de n'importe quoi, parce que vous faites votre propre promotion devant les télévisions, encore une fois, parce que chaque fois qu'il y a la télé il y a M. RAVIER pour répondre...

Monsieur RAVIER.- M. AIRAUDO, vous aussi vous avez le micro à la bouche, de quoi vous vous plaignez ? M. JOHSUA, M. MARI, ici on me reproche même de donner trop souvent la parole aux Conseillers d'Arrondissements, il faudrait savoir quand même !

Monsieur AIRAUDO.- Faites votre travail, vous avez la liste du Conseil, et puis vous donnez la parole après chaque dossier, c'est suffisant, il n'y a pas besoin de nous faire des débats idéologiques pendant des heures sur un article de journal qui date de 1900 et quelques !

Monsieur RAVIER.- M. AIRAUDO, vous dites que vous voulez que j'organise les réunions du Conseil d'Arrondissements pour que les Conseillers d'Arrondissements puissent s'exprimer, et là vous me faites le reproche de vous donner la parole ! Il faudrait savoir !

Monsieur AIRAUDO.- Vous êtes un manipulateur idéologue et vous faites ce qui vous arrange. Essayez de respecter, faites les Conseils d'Arrondissements le soir et il n'y aura plus de demande. A la fois le groupe Socialiste et le groupe Front de Gauche ont déjà fait cette demande. Ce n'est pas que M. AIRAUDO, ce n'est pas que l'UMP, ce sont tous les Conseillers d'Arrondissements qui vous demandent un minimum de reconnaissance. Merci.

Monsieur RAVIER.- C'est extraordinaire ! Je ne suis pas le seul à faire des Conseils d'Arrondissements la journée, à une époque –je ne sais pas si c'est une référence-, mais Mme GHALI le faisait le matin, est-ce que c'est une démonstration de mon sectarisme de le faire à 14 h ? Il y a quand même du monde aujourd'hui. Même mon groupe est pénalisé, Mme GALLO qui travaille n'a pas pu venir, et d'autres sans doute dans le groupe de Gauche, mais il y a quand même une écrasante majorité. Pourquoi devrais-je me plier à votre caprice ? J'ai décidé que c'était cet après-midi, ça vous plaît ou pas, c'est comme ça. Vous dites qu'il faut faire le Conseil d'Arrondissements le soir pour permettre aux Conseillers d'Arrondissements que vous êtes de s'exprimer, et vous me faites en même temps ou dans un deuxième temps le reproche de donner trop souvent la parole aux Conseillers d'Arrondissements. Je fais quoi ? Tout cela est tout à fait contradictoire.

Et pour ce qui est de ce qui s'est passé, M. AIRAUDO, il y a 20 ans, à l'époque où vous portiez encore des couches-culottes, je n'ai pas de problèmes avec les générations, je respecte toutes les générations, les jeunes comme les moins jeunes, mais moi je m'en souviens, j'étais déjà militant, et je peux vous rappeler ce qu'a fait le service d'ordre de ce que fut... (*Echange de propos simultanés, brouhaha*)

Parce que vous changez de nom tous les ans, RPR, UMP. On sait ce que veut dire UMP, un mépris permanent pour les élus et pour les habitants ! Vous changez de nom pour remettre les compteurs à zéro, mais je n'oublie pas l'histoire, je n'oublie pas que le service d'ordre du RPR a commis un massacre à Auriol. Alors, si on se jette à la figure des événements tragiques que nous regrettons tous, et c'est peu de le dire, celui de 1995 comme celui d'avant, on ne va pas s'en sortir, il faut avancer. Moi je sais ce que j'ai fait. Personne n'a oublié, mais nous sommes en 2015. Si vous avez décidé, M. AIRAUDO, d'avoir comme seul argument politique cet événement tragique, eh bien votre majorité a de beaux jours devant elle !

Est-ce que l'on peut attaquer l'ordre du jour ? Si vous souhaitez la parole, M. MIRON, je vous l'accorde bien volontiers, plutôt que de jeter quelques mots comme ça, comme vous avez l'habitude de le faire.

Monsieur MIRON.- Je fais comme vous, je fais ce que je veux !

Monsieur RAVIER.- Est-ce que vous souhaitez la parole ?

Monsieur MIRON.- Pas pour l'instant.

LES COMPTES RENDUS IN EXTENSO DES SEANCES DES 25 NOVEMBRE ET 10 DECEMBRE 2014 SONT APPROUVES A L'UNANIMITE

RAPPORT N° 15-27156-DEPPGE – 15-01 7S - DIRECTION GENERALE DES SERVICES - DIRECTION DE L'EVALUATION DES POLITIQUES PUBLIQUES ET GESTION EXTERNALISEE – Bilan annuel de la Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL) pour l'année 2014. (Rapport au Conseil Municipal transmis dans un délai de consultation fixé à 16 jours)

Madame HAROUCHE, rapporteur.- Bonjour à vous tous. Ce rapport a pour objet l'affectation du bilan annuel de la Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL) pour l'année 2014.

Les rapports suivants y ont été présentés : - l'approbation du règlement intérieur de la commission en ce qui concerne notre Secteur. - Le renouvellement de Délégation de Service Public : Relais nature Saint Joseph. - le lancement d'une procédure de Délégation de Service Public : sous-traités d'exploitation de la plage des Catalans. Dix-huit présentations de rapports annuels de Délégation de Service Public parmi lesquels : - le stationnement payant sur voirie, - le Relais nature Saint Joseph, - la restauration scolaire,

- Maisons Pour Tous, - la signalétique historique et économique.

Monsieur le Maire, je vous demande de mettre au vote ce rapport.

Monsieur RAVIER.- Merci, Mme HAROUCHE. Y a-t-il des interventions ? Il n'y a pas d'intervention, je mets donc ce rapport aux voix.

LE RAPPORT N° 15-27156-DEPPGE - 15-01 7S EST ADOPTE A L'UNANIMITE DES VOTANTS

(Vote "pour" du groupe "Marseille Bleu Marine", du groupe "Marseille en avant", du groupe Parti Socialiste / Europe Ecologie – Les Verts, abstention des élus Front de Gauche)

RAPPORT N° 15-27159-DAC – 15-02 7S - DELEGATION GENERALE EDUCATION CULTURE ET SOLIDARITE - DIRECTION DE L'ACTION CULTURELLE - OPERA – Approbation d'une convention de partenariat conclue entre la Ville de Marseille et le Musée du Terroir Marseillais pour l'organisation de deux concerts. (Rapport au Conseil Municipal transmis dans un délai de consultation fixé à 16 jours)

Monsieur BESNAÏNOU, rapporteur.- Monsieur le Maire, bonjour. Je vous demande de bien vouloir mettre au vote ce rapport qui porte sur l'approbation d'une convention de partenariat conclue entre la Ville de Marseille et le Musée du Terroir, situé à Château-Gombert, pour l'organisation de deux concerts donnés par l'Opéra de Marseille et son orchestre, l'orchestre philharmonique de Marseille,

Ces deux concerts se dérouleront le 25 janvier et le 23 mars. Une participation aux frais de 10 euros, de 5 euros pour les moins de 14 ans, sera demandée au public par le Musée, qui aura la totalité des revenus. Je vous prie, Monsieur le Maire, de mettre ce rapport aux voix.

Monsieur RAVIER.- Merci, M. BESNAÏNOU. Qui souhaite intervenir ? Pas d'intervention, je mets donc aux voix ce rapport.

LE RAPPORT N° 15-27159-DAC - 15-02 7S EST ADOPTE A L'UNANIMITE

RAPPORT N° 15-27194-DAH – 15-03 7S - DELEGATION GENERALE DE L'URBANISME DE L'AMENAGEMENT ET DE L'HABITAT - DIRECTION DE L'AMENAGEMENT ET DE L'HABITAT – Subventions aux propriétaires privés - Opération d'Amélioration de l'Habitat Dégrade (OAH) - Programme d'intérêt général communautaire - Dispositions diverses. (Rapport au Conseil Municipal transmis dans un délai de consultation fixé à 16 jours)

Monsieur MAGGIO, rapporteur.- Monsieur le Maire, mes chers collègues. Ce rapport a pour objet, dans le cadre du Programme d'Intérêt Général Communautaire, l'approbation de l'attribution d'une prime municipale de 500 euros à M. MARTIN CHAVE, propriétaire d'un logement dégradé de 75 m².

Il s'agit de refaire l'isolation de la toiture, des murs et du plancher, ce qui représentera un gain énergétique de 80 %. Monsieur le maire, si vous voulez bien mettre ce rapport au vote.

Monsieur RAVIER.- Je veux bien. Merci, M. MAGGIO. Qui souhaite intervenir ? Personne, je mets donc ce rapport aux voix. Qui est pour le manifeste en levant la main.

LE RAPPORT N° 15-27194-DAH - 15-03 7S EST ADOPTE A L'UNANIMITE

RAPPORT N° 15-27172-DAH – 15-04 7S - DELEGATION GENERALE DE L'URBANISME DE L'AMENAGEMENT ET DE L'HABITAT - DIRECTION DE L'AMENAGEMENT ET DE L'HABITAT – Gestion des espaces extérieurs des groupes Lilas – Oliviers- Mimosas - 13^e arrondissement, -Saint Barthélémy 14^e arrondissement- Subventions à Habitat Marseille Provence au titre de l'année 2013. (Rapport au Conseil Municipal transmis dans un délai de consultation fixé à 16 jours)

Monsieur DATTILO, rapporteur.- Merci, bonjour à tous. Ce rapport a pour objet l'attribution de subventions à Habitat Marseille Provence pour la gestion des espaces extérieurs du groupe Lilas – Oliviers – Mimosas, pour un montant de 22 472 euros, ainsi que du groupe Saint-Barthélémy, pour un montant de 21 495 euros. Il est intéressant de constater que le montant des subventions attribuées à ce titre a été revu à la baisse par rapport à la première délibération en juin 2014. Monsieur le maire, je vous demande de mettre ce rapport aux voix.

Monsieur RAVIER.- Merci, M. DATTILO. Y a-t-il des interventions ?

Simplement un mot pour exprimer le vœu, encore une fois, que les jeunes et les moins jeunes, parce que le problème c'est que finalement on ne sait pas de qui il s'agit, comprennent que la gestion et, au départ, la création de ces installations qui vont justement bénéficier aux familles, aux enfants, des aires de jeux, c'est pour eux, que ça se respecte. Et que puisque les contribuables marseillais font l'effort de payer ces installations et de payer pour les entretenir, le mieux, c'est de ne pas les dégrader, pour payer un peu moins la fois prochaine.

On vous présente une baisse, tant mieux, et j'ose espérer qu'il ne va pas se produire aux Lilas ce qui s'est produit, il y a quelques semaines, légèrement plus haut, dans la cité des Oliviers A, à savoir l'incendie du Centre d'Animation, qui avait déjà subi par le passé de multiples dégradations, n'est-ce pas, M. MARI, comme le local réservé au Secours Populaire totalement incendié. J'ai découvert cela dimanche matin en me rendant évidemment sur les lieux. Le lundi matin, nous sommes revenus dans la cité parce que nous avons découvert que c'était la salle du proviseur, en tout cas la salle d'accueil des professeurs de l'école des Lilas qui avait été saccagée. C'est vrai que la porte d'entrée de ce bureau n'était pas blindée, c'est sûrement de notre faute quelque part, on a dû provoquer les jeunes ! Donc il y en a ras-le-bol de payer et de faire appel à l'effort des contribuables, qui sont de moins en moins nombreux et qui par conséquent paient de plus en plus.

Là, il n'est pas question de remplacer un équipement qui a été dégradé, mais je lance encore une fois un appel : ces équipements existent, prenez-en soin. Celles et ceux qui connaissent l'identité des petits "merdeux" et de ceux qui incendient nos Centres d'Animation, il faudrait leur faire comprendre que les Centres d'Animation sont faits pour eux. Lorsque je me suis rendu sur place et qu'un habitant me dit : *"Monsieur le Maire, comprenez, il n'y a rien ici dans ces quartiers, je lui ai dit : "Ne vous foutez pas de moi, le Centre d'Animation c'est quoi si ce n'est pas fait pour accueillir les jeunes ?"*

Moi aussi j'ai grandi dans une cité, ce n'est pas pour cela que je mettais le feu lorsque je ne pouvais pas partir en vacances ! Il y a un Centre d'Animation, avec des agents qui se lèvent l'âme pour proposer des sorties, des activités, et qui ont pour seule reconnaissance de voir leur local incendié. Donc j'en appelle à la population : essayez d'aider la Mairie de Secteur en faisant quelque part le ménage dans votre cité. Si vous avez peur de témoigner, on peut le faire de façon très discrète auprès de la Police.

C'est toujours une minorité qui saccage le travail des agents administratifs de la Mairie de Secteur, du service animation en particulier, et qui pourrit, pardonnez-moi du mot, mais qui pourrit la vie de 90 % des familles qui veulent vivre en toute quiétude dans ces cités comme ailleurs. On veut bien payer cette fois, mais si ça devait être incendié et que l'on nous propose une délibération de ce type, je vous le dis, ce sera "non". Bien sûr nous avons un avis consultatif, mais ce sera "non". Chacun doit faire un effort.

Monsieur JOHSUA.- Bien sûr, Monsieur le Maire, chacun doit faire un effort et que ça se passe au mieux, nous sommes d'accord là-dessus. Ce que vous dites en gros, et ce n'est pas la première fois, vous dites que c'est un puits sans fond, les gens ne respectent pas, ça se détruit, etc. Il y a deux types d'argumentation, Monsieur le Maire, une dont je vais vous faire grâce parce que c'est la grande campagne électorale...

Monsieur RAVIER.- ...Je ne suis pas candidat.

Monsieur JOHSUA.- Bien sûr. Vous savez quelle est notre opinion, si vous voulez résoudre le problème au fond, il faut prendre les problèmes au fond : la question du chômage, la question de la vie. Mais si vous voulez résoudre le problème immédiatement à chaque fois que ces délibérations (se présenteront)... Premièrement, l'idée de ne pas réparer est une très mauvaise idée parce que ça ne peut que faire empirer les choses. Quand vous avez une carcasse de voiture dont personne ne s'occupe, comme c'est souvent le cas au bas de ma rue, on sait exactement ce qui va se passer après : elle va être désossée, ensuite il y en aura une deuxième, une troisième, une quatrième. C'est pénible pour tout le monde qu'il y ait des carcasses de voitures incendiées, mais il faut les enlever.

Monsieur RAVIER.- Si elles n'étaient pas incendiées, elles ne seraient pas désossées !

Monsieur JOHSUA.- Attendez, Monsieur le Maire, je n'ai pas fini. Enfin, et c'est là-dessus que je voulais intervenir, parce que vous ne l'avez pas dit, si on veut que les choses se passent au mieux, bien sûr il faut que les gens soient responsables, qu'ils regardent la jeunesse, qu'ils regardent la famille, etc., mais il faut aussi des moyens qui ne sont pas compliqués, qui sont des moyens humains. Quand on a enlevé les concierges, les gardiens, quand il n'y a plus un centime pour faire en sorte que les choses se fassent, ça va plus mal. Dans la cité où j'ai élevé mes enfants, il y avait un gardien, et quand les enfants n'allaient pas à l'école –pas les miens heureusement–, il allait sonner à la porte des gens et leur disait que leur enfant n'était pas à l'école.

Monsieur RAVIER.- Les sonnettes ne fonctionnent plus, elles sont cassées !

Monsieur JOHSUA.- Ce travail était utile, c'était indispensable. Regardez La Simiane, l'état dans lequel elle est maintenant quand on a enlevé le gardien en question. Pourquoi a-t-on fait cela, Monsieur le Maire ? Parce que l'idée, c'est que pour ces populations il y en a assez de faire quoi que ce soit. Eh bien, ce n'est pas notre position, nous voulons que les choses aillent le mieux possible, malgré le fait que ce soit difficile. Et le personnel humain c'est décisif. Nous allons voter cette délibération, et on votera celle qui viendra après, mais ça ne résoudra pas la question si on n'a pas le personnel humain. On a supprimé les

concierges des écoles, Monsieur le Maire, il n'y a plus de concierges ou de moins en moins, qui habitaient là, qui habitaient au-dessus, ces maisons sont vides maintenant. Tout cela, ce sont des économies de bouts de chandelles. Ça signifie que l'on fait des économies d'un côté, après on remettra de l'argent pour résoudre les problèmes qu'on aurait pu ne pas avoir. Ce n'est pas une question de racaille, Monsieur le Maire, c'est une question de service public.

Monsieur RAVIER.- Merci, M. JOHSUA.

Monsieur MARI.- Monsieur le Maire, j'ai une question à vous poser au sujet de la dégradation des Oliviers A, puisque j'ai été comme vous sur les lieux pour me rendre compte de la dégradation. Comme vous l'avez fait remarquer, malheureusement ce n'est pas la première fois que cela arrive dans le secteur. L'école des Oliviers de Saint-Jérôme... a également été dégradée, les services ont répondu assez rapidement aux attentes des enseignants. Par contre j'avoue que j'ai un peu perdu le fil sur les travaux de rénovation des Oliviers A. Dans la mandature précédente, Monsieur le Maire, comme le disait M. JOHSUA, lorsqu'il y avait de telles situations votre prédécesseur ne laissait pas les situations pourrir, effectivement dès le lendemain on se remettait au travail et on rénouvait le Centre d'Animation, on voulait montrer aux voyous que le service public était plus fort qu'eux. Je voulais simplement vous demander, Monsieur le Maire : est-ce que vous êtes dans le même état d'esprit ? Est-ce que ce Centre d'Animation des Oliviers A a rouvert ? Est-ce que pour le local du Secours Populaire des travaux ont été effectués ? Où en êtes-vous actuellement, Monsieur le Maire ?

Monsieur RAVIER.- M. MARI, vous avez pu constater comme moi que les dégâts étaient très importants. Il ne s'agit pas simplement de remplacer un mobilier cassé, un ordinateur volé ; il y a eu un double incendie. Une réunion technique a eu lieu, il y a quelques jours, avec HMP qui est propriétaire des locaux, et c'est à HMP de prendre ses responsabilités. Nous souhaiterions rester présents dans cette cité, puisqu'il n'y a plus que nous, la boulangerie, et la mosquée, je crois... (*Rires*) Cela n'a rien de risible, le problème c'est qu'elle est tenue par des...

Monsieur MARI.- ...Et une école, aussi.

Monsieur RAVIER.- Un peu plus bas, qui elle aussi est saccagée. Le problème, c'est que cette mosquée est tenue par des extrémistes, m'a-t-on dit. Le seul contact dans cette cité des Oliviers A, c'est soit le prêcheur, soit le dealer, et la Mairie de Secteur : faites votre choix ! Nous souhaiterions rester, mais je ne peux pas demander aux agents de la Mairie de Secteur de risquer leur vie, à un moment donné. Ils ont fait preuve de patience, voire de courage ; je ne peux pas leur demander de retourner dans un centre qui est désormais incendié. La prochaine étape c'est quoi ? C'est la rafale de kalachnikov ? Je ne peux pas non plus les exposer, parce que si ça se passait, évidemment et ce serait normal, je me retrouverais à devoir m'expliquer. Je pense d'abord à la sécurité des agents. Tant qu'elle est assurée et tant qu'on a de l'argent, on propose des activités. A partir du moment où il y a l'incendie des locaux, je me pose la question bien légitime : est-ce que ça vaut encore le coup ? Parce que, là, on a franchi une étape supplémentaire. Pour l'instant HMP a décidé de voir cela d'un bon œil, mais il n'est pas certain non plus que je trouve des agents volontaires pour y retourner, parce qu'il faut quand même les comprendre. Nous verrons bien le moment venu, lorsque HMP aura débloqué les crédits et que tout cela aura été remis en place.

C'est quand même assez inquiétant cette volonté de détruire par le feu. Je vous rappelle que quelques dizaines de mètres plus bas, il y a quelques années, M. AIRAUDO, c'est une certaine Mama GALLEDUO que l'on avait voulu incendier dans un bus ! Vous vous en rappelez. On avait fait une réunion, à laquelle j'avais participé, parce qu'il fallait tirer la sonnette d'alarme : c'était insupportable, plus jamais ça, il faut prendre des mesures ! Ça a fait pschitt ! Et maintenant on incendie le Centre d'Animation, on dégrade l'école jusqu'à inscrire des menaces de mort envers une élève, je crois, sur les murs de l'école. Alors je ne peux plus me contenter des discours et du point de vue de M. JOHSUA qui nous dit qu'il faut un concierge !

M. JOHSUA, lorsque je suis retourné sur les lieux le lundi vers 10 h du matin, on m'a fait comprendre qu'il fallait partir. J'ai dit que j'avais le temps, on m'a dit que c'était le début de la vente... (*Rires*) Un magasin ouvre, il y a "Chichon et compagnie" qui voudrait quand même pouvoir travailler, et on m'a dit que j'étais un gêneur ! Je n'étais pas seul, donc pour ma sécurité et pour celle de ceux qui m'accompagnaient, j'ai quitté les lieux. M. JOHSUA, vous ne comprenez toujours pas la situation ? Il y a un gardien à La Maurelette, je sais, c'est le 15^e. Vous savez ce qu'il fait ? Rien, parce que le gardien ne peut rien faire ! Je suis allé à La Maurelette, l'autre jour, n'est-ce pas, M. MAGGIO, j'ai fait 10 mètres ! Je voulais montrer à mon ami Antoine à quoi ressemblait la cité où j'ai grandi, dans laquelle maintenant on jette les chats contre les murs ! Deux jeunes sont venus vers moi pour me demander où j'allais. "*Comment ça, où je vais ? Je suis le Maire !*" Il me répond : "*Non, je vous ai vu parler à la Police en sortant de la boulangerie.*" Je lui ai dit que j'étais le Maire, je lui ai demandé quel âge il avait, il m'a répondu 19 ans, je lui ai dit : "*Tu n'étais pas né quand moi j'ai grandi ici*". On a discuté tranquillement, il m'a laissé passer. Il s'est mis à gueuler parce qu'il ne m'a pas cru, il pensait que j'étais "flic". Quand je dis "flic", ce n'est pas péjoratif dans ma bouche...

Monsieur MARI.- ...Vous avez une si faible autorité que cela, Monsieur le Maire ?

Monsieur RAVIER.- Non, j'ai discuté avec lui, je lui ai demandé s'il allait à l'école, il m'a dit non, je lui ai demandé s'il avait une formation, s'il avait une mère, un père, on a discuté. Je lui ai dit : "*Tu sais, pour toi c'est soit les Baumettes, soit la rafale, est-ce que tu le sais ?*" Il m'a dit qu'il avait mis de l'argent de côté. Un épargnant ! C'est bon pour les logements sociaux l'épargne ! On peut discuter, mais que voulez-vous que fasse le gardien ? Il s'est mis à gueuler "ara" pour les vendeurs qui sont au-dessus, ce sont eux les gardiens, ce sont les dealers, même la Police n'y rentre plus, M. JOHSUA. On a affaire à un cancer qui est en train de nous manger, de bouffer nos secteurs et la ville entière, devant lequel le Maire de Marseille, le Préfet, tous les responsables que vous voulez n'ont rien voulu savoir, parce que quand on le leur disait, ils nous répondaient : "*Vous faites du Marseille bashing, vous exagérez, vous voulez monter les Marseillais les uns contre les autres.*" Et maintenant ce n'est plus pareil, maintenant il faut envoyer le GIPN, maintenant on attend l'hélicoptère pour pouvoir entrer dans la cité ! Ce n'est pas le gardien

qui va faire quoi que ce soit ! Si vous voulez un gardien, adressez-vous à HMP ou à Marseille Habitat. C'est extrêmement grave dans les quartiers.

Regardez la réalité en face, M. JOHSUA, ça dépasse largement le cadre du gardien. Je vous le dis, je ne demanderai pas aux contribuables de payer, de toujours payer, parce que ce serait plus grave. A un moment donné trop, c'est trop. J'en appelle aux familles, la famille est la base essentielle de cette société, que l'on a évidemment dénigrée, démontée et brisée, j'en appelle aux familles pour qu'elles s'occupent de leurs enfants. C'est la priorité des priorités. Sans cela, vous pouvez envoyer les millions d'euros que vous voulez, ça ne servira à rien. Nous passons au vote.

LE RAPPORT N° 15-27172-DAH - 15-04 7S EST ADOPTE A L'UNANIMITE

RAPPORT N°15-27231-DEEU – 15-05 7S - DELEGATION GENERALE VILLE DURABLE ET EXPANSION - DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DE L'ESPACE URBAIN - SERVICE ESPACES VERTS ET NATURE – Renouveau de la Délégation de Service public pour l'animation et la gestion du Relais-Nature de Saint-Joseph - 14e arrondissement – Approbation de l'avenant n°1 à la convention n°09/0282. (Rapport au Conseil Municipal transmis dans un délai de consultation fixé à 16 jours)

Madame LELOUIS, rapporteur.- Bonjour à tous ! Ce rapport a pour objet, dans le cadre du renouvellement de la Délégation de Service Public pour l'animation et la gestion du Relais-Nature de Saint-Joseph, l'approbation de l'avenant n°1 à la convention n°09/0282. Celui-ci a démarré ses activités en 1982. Il propose des activités de jardinage, d'observation des cycles de la nature, de sensibilisation à la problématique des déchets, et organise des stages "nature" durant les vacances scolaires.

La convention de Délégation de Service Public notifiée le 9 mars 2009 a confié l'animation et la gestion du Relais Nature à l'association CAIRN. Elle arrive à échéance le 8 mars 2015. Le calendrier de la procédure de renouvellement de cette délégation ayant dû être revu face à des contraintes de mise en œuvre, la procédure en cours ne pourra trouver son aboutissement avant le terme du contrat. Il nous est donc proposé de prolonger par avenant la convention en cours pour une durée de six mois. Le montant de la participation financière due par la Ville pour cette période s'élèvera au maximum à 21 284,27 euros. Je vous prie, Monsieur le Sénateur-Maire, de bien vouloir mettre ce rapport aux voix.

Monsieur RAVIER.- Avec joie, un peu de nature ça fait du bien. Merci, Mme LELOUIS. Pas d'intervention ? Je mets donc ce rapport aux voix.

LE RAPPORT N° 15-27231-DEEU - 15-05 7S EST ADOPTE A L'UNANIMITE

RAPPORT N° 15-27201-DEEU – 15-06 7S - DELEGATION GENERALE VILLE DURABLE ET EXPANSION - DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DE L'ESPACE URBAIN- SERVICE ESPACES VERTS ET NATURE – Approbation d'une convention d'occupation temporaire du domaine public avec l'association Colinéo. (Rapport au Conseil Municipal transmis dans un délai de consultation fixé à 16 jours)

Madame LELOUIS, rapporteur.- Ce rapport a pour objet l'approbation d'une convention d'occupation temporaire du domaine public passée avec l'association Colinéo, qui a pour but la préservation de l'environnement, ainsi que la mise en œuvre d'actions de sensibilisation et d'éducation à l'environnement.

Colinéo bénéficie depuis plusieurs années d'une convention d'occupation précaire l'autorisant à occuper trois pièces d'une superficie totale de 30 m2 au premier étage du Relais nature à Saint Joseph. Cette mise à disposition est consentie à titre gratuit, à charge pour l'association d'entretenir les locaux et les installations, objet de la convention. La précédente convention étant arrivée à échéance le 31 décembre 2014, la Ville de Marseille souhaite conclure une nouvelle convention pour une durée maximale de deux ans. Je vous prie, Monsieur le Sénateur-Maire, de bien vouloir mettre ce rapport aux voix.

Monsieur RAVIER.- Merci, Mme LELOUIS. Pas d'intervention ? Je mets ce rapport aux voix.

LE RAPPORT N° 15-27201-DEEU – 15-06 7S EST ADOPTE A L'UNANIMITE

Monsieur RAVIER.- Ces bénévoles seront contents, et nous aussi.

RAPPORT 15-07 7S - DIRECTION GENERALE DES SERVICES - MAIRIE DU SEPTIEME SECTEUR – Adoption du règlement intérieur du Conseil d'Arrondissements de la Mairie des 13^e et 14^e Arrondissements.

Madame MUSTACHIA, rapporteur.- Monsieur le Maire, mes chers collègues, ce rapport concerne l'approbation du règlement intérieur qui a été élaboré avec les représentants de la majorité et de l'opposition. Il sera voté pour la durée de la mandature. Pour plus de précision, vous avez dans votre rapport tous les différents articles. Monsieur le Maire, je vous demande de bien vouloir mettre ce rapport au vote.

Monsieur RAVIER.- Merci, Mme MUSTACHIA. Y a-t-il des interventions ?

Monsieur MIRON.- Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs les élus, Mesdames, Messieurs. Je vous avais adressé, Monsieur le Maire de Secteur, un courrier suite à votre demande concernant l'élaboration de ce rapport et de ce règlement intérieur. J'avais pris la précaution de vous mettre quelques mots à l'intérieur disant qu'il semblait utile et intéressant, au vu et au

regard des différents Conseils d'Arrondissements que nous avons vécus ou plutôt subis ces derniers mois depuis votre arrivée dans cette Mairie, de pouvoir limiter le temps de parole des groupes. Vous avez raison de ne pas accepter ma proposition, parce qu'en fait ce n'est pas le temps de parole des groupes qu'il faut limiter, c'est le vôtre. Nous en tiendrons compte, bien évidemment. (*Applaudissements dans le public*)

Monsieur RAVIER.- L'entrée est libre, mais le public doit observer une réserve, Monsieur le candidat (...). Je sais que vous êtes zélé, vous me l'avez appris à l'occasion du deuxième tour des élections municipales, je ne l'ai pas oublié. Sachez rester à votre place, M. (...). Il y a des règles de bienséance, le public assiste, il ne se manifeste pas, c'est d'ailleurs dans le règlement intérieur.

Monsieur JOHSUA.- Voilà un point que je partage complètement, Monsieur le Maire, j'ai passé la dernière séance à vous demander que personne du public ne soit juste derrière moi. Je vois que désormais il en est ainsi, et je vous en remercie. Par ailleurs, vous l'avez peut-être constaté si vous avez lu cela, mais vous, Monsieur le Maire et Mesdames et Messieurs mes collègues, ce règlement intérieur a été calibré d'une manière telle que le Front de Gauche ne puisse pas avoir un groupe constitutif à cette Mairie. Nous ne sommes que deux, c'est vrai. D'un côté, on pourrait remarquer, comme l'intervention de mon collègue tout à l'heure, M. MAURY, sauf peut-être une fois, que nos participations à ces débats sont actives, sérieuses, et que ça demanderait que nous ayons un groupe. Mais si ça ne vous convient pas, Monsieur le Maire, j'ai mis par écrit quelle était mon argumentation.

"Important, si le règlement intérieur tend à restreindre les droits des élus municipaux de l'opposition, exemple : le Front National a deux élus et le Maire passe le nombre minimum d'élus pour composer un groupe de deux à trois, privant ainsi le FN des moyens d'accéder au groupe, vous devez vous y opposer lors de la séance, en alerter le Préfet par courrier, et le cas échéant utiliser la voie juridictionnelle en attaquant la délibération pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif (vous avertirez bien sûr le secrétariat aux élus de votre démarche). Localement, vous dénoncez cette pratique politicienne et antidémocratique visant à pénaliser et à entraver le travail des élus de l'opposition que vous êtes (presse et tracts)."

Vous le reconnaissez, Monsieur le Maire, c'est de chez vous, c'est le document transmis par le Front National à l'ensemble de ses élus pour faire respecter la démocratie... On peut le vérifier, ce n'est pas un faux, Monsieur le Maire !

Monsieur RAVIER.- Nous n'avons rien à cacher.

Monsieur JOHSUA.- C'est ce qui s'appelle le double langage. Vous nous avez dit tout à l'heure que vous nous reprochiez un double langage, en voilà un excellent exemple. Partout vous estimez démocratique le fait qu'à deux vous ayez un groupe, et ici vous nous le refusez. C'est quoi l'argumentation, Monsieur le Maire ? Vous l'avez dit, vous-même. Vous voulez que je vous le relise ? Vous le connaissez par cœur puisque c'est vous et vos services qui l'avez écrit. Ce n'est peut-être pas votre cas, mais moi je suis très profondément les débats, j'entends, j'écoute, je ne sais pas ce qu'il faut que l'on pense de la position du Front National sur cette question comme sur la question du grand remplacement. J'ai entendu Marine LE PEN...

Monsieur RAVIER.- Est-ce que vous arrivez à dormir la nuit ? C'est une obsession !
(*Echange de propos simultanés, brouhaha*)

Monsieur JOHSUA.- Marine LE PEN, que vous connaissez certainement mieux que moi, a dit qu'elle n'avait rien à voir avec cette (...) et qu'il fallait la rejeter. Je constate que vous la demandez ici..., qui est à destination de gens qui sont élus avec vous, qui ne font absolument pas la différence quand vous parlez de remplacement, ils ne connaissent rien, mais moi je suis, Monsieur le Maire...

Monsieur RAVIER.- Qu'est-ce que vous en savez ?

Monsieur JOHSUA.- Alors il faudrait contester ! Alors il faudrait savoir : est-ce qu'ici, quand le Front National parle c'est Marine LE PEN ou c'est le père ? Il n'y a pas que sur le règlement intérieur que vous avez un double langage. Par exemple, sur la question du doublement des mandats, je vous l'ai déjà dit, vous m'avez dit "on verra plus tard". Moi, JOHSUA, je n'ai pas les moyens, je n'ai pas été élu donc je ne cumule pas, on ne peut pas savoir, mais vous...

Monsieur RAVIER.- Vous n'avez pas d'électeurs !

Monsieur JOHSUA.- Mais vous, on le sait, et on sait que votre promesse n'est pas tenue ! Je termine parce que ça, c'était un rappel que vous n'aviez pas tout à l'heure. La personne dont je parlais s'appelle Louis DARQUIER de PELLEPOIX, partisan de la collaboration avec l'Allemagne nazie, il est nommé par Pierre LAVAL à la direction du Commissariat général des affaires juives en remplacement de Xavier VALLAT. Vous voyez, Monsieur le Maire, quand le singe monte aux arbres il doit avoir les fesses propres !

Monsieur RAVIER.- Est-ce que c'est DARQUIER de PELLEPOIX qui a parrainé François MITTERRAND pour qu'il obtienne sa Francisque ? M. JOHSUA, il n'y a pas de décoré de la Francisque au Front National ! Et encore une fois, nous ne sommes pas responsables de ce qui s'est passé à cette époque-là, et encore une fois, si M. DARQUIER de PELLEPOIX pouvait s'exprimer sur ce que vous jugez condamnable, sans doute, eh bien c'est aux autorités de l'époque qu'il fallait vous adresser, et pas à Stéphane RAVIER 30 ou 50 ans plus tard !

Vous parlez de Marine LE PEN, de Jean-Marie LE PEN, Monsieur, nous sommes à la Mairie des 13^e et 14^e arrondissements... (*Brouhaha*) Je suis là pour ça et je n'attends pas les élections pour me manifester sur le terrain. Mais, M. JOHSUA, je ne voudrais pas être désobligeant, mais suivez une thérapie à un moment donné ! Entre se rappeler du passé et y être vraiment

enraciné, vous avez bloqué le compteur en 1940 ou 1960, nous sommes en 2015 aujourd'hui, M. JOHSUA !

Les moyens. J'applique la règle du Conseil Municipal, 10 % pour faire un groupe. Ici, 10 % de 48, ça fait 4,8, ça fait 5, vous êtes 2. Mais comme je suis d'une grande générosité et que je sais quand même calculer, nous avons un groupe à Gauche qui compte 6 élus et un bureau. Vous parlez de moyens matériels. A l'UMP ils étaient 7, ils ne sont plus que 5, avec 2 bureaux. 6, 1 bureau et 5, 2 bureaux, vous voyez qu'il y a quelque chose qui ne va pas. Donc nous allons, je pense qu'ils seront d'accord, on a un souci de démocratie, il va falloir me dire merci, M. JOHSUA, ça va vous arracher la langue, nous allons donc de façon équitable retirer un bureau au groupuscule UMP pour l'attribuer à votre binôme du Front de Gauche. Puisque nous n'avions pu vous l'octroyer faute de moyens, aujourd'hui un bureau se libère, comme se sont libérés 2 Conseillers d'Arrondissements en venant chez nous, cela me permet de récupérer un bureau que je mets à votre disposition. Pas de merci ? Tant pis !

Monsieur JOHSUA.- Ce n'est que justice.

Monsieur RAVIER.- Oui, mais cela n'empêche pas d'être poli. Vous savez, j'ai été seul pendant six ans et je n'ai même pas eu droit à du papier à en-tête, j'étais allé voir le Directeur Général des Services à l'époque pour lui demander du papier à en-tête et des enveloppes pour envoyer quelques courriers, il m'a regardé d'un air de dire "dégage". Je n'avais rien, je n'étais même pas invité aux vœux du Maire, je n'avais rien. Mais je trouve cela normal, vous allez avoir un bureau.

Monsieur MAURY.- J'ai une autre solution à proposer, qui serait plus festive. Il est admis qu'un bureau à partager entre tous les représentants de l'opposition, c'est quelque chose qui a été validé par le Conseil d'Etat, Monsieur le Maire. Pour que l'on s'amuse ici, on pourrait simplement attribuer un bureau, mettre dedans les Socialistes, Marseille en Avant et M. JOHSUA, on ferme la porte et on revient deux heures après !

Monsieur RAVIER.- Ne vous inquiétez pas, vous les retrouveriez à se taper sur l'épaule et à mettre en place le Front Républicain.

Monsieur JOHSUA.- Je peux faire une suggestion dans ce sens-là ?

Monsieur RAVIER.- J'ai tout mon temps, mais rapidement, M. JOHSUA. Pour une fois, la remarque de M. MIRON n'est pas tout à fait dénuée d'intérêt ; c'est vrai que nos Conseils sont longs, et souvent pour aborder des sujets qui ne font pas partie de l'ordre du jour. Tout m'intéresse, le passé, l'avenir, le présent, le Secteur, Marseille, donc ce n'est pas un problème pour moi de parler de tout, mais ça peut mettre en retard pas mal de gens, alors si vous pouviez faire bref, pour que tout le monde soit contenté.

Monsieur JOHSUA.- C'est pour rebondir sur la proposition. Il faudrait juste prévoir un tunnel, de manière à ce que, tout le monde le sait, c'est-à-dire le fait qu'il n'y a plus d'UM-PS mais qu'il y a bien un UMP-FN, puissent se faire régulièrement ces passages du bureau de l'opposition de l'autre côté... Quand on a été élu sous une étiquette et que l'on vient dire d'un coup que l'on s'est trompé, etc., ça se comprend, tout est possible, le Conseil d'Etat ne dira rien à cela, M. MAURY, mais il faut le prévoir géographiquement, donc dans la proposition prévoyez un tunnel pour les traites, ce sera bien.

Monsieur RAVIER.- Est-ce que vous m'en donneriez autant si vous étiez à ma place ?

Monsieur MARI.- On en reparlera dans cinq ans, Monsieur le Maire ! Je vais être encore obligé de m'excuser, Monsieur le Maire, j'avais dit que M. MAURY n'avait pas d'humour, il vient de nous prouver qu'il en avait un petit peu.

Monsieur RAVIER.- Si vous saviez à quel point il en est touché !

Monsieur MARI.- Par contre, je sais que vous avez des Conseillers qui ont beaucoup d'humour, j'ai vu la fameuse vidéo sur You Tube où on vous offre la Marianne avec la burqa...

Monsieur RAVIER.- C'est vous qui avez analysé cela comme étant une burqa !

Monsieur MARI.- Non, je crois que ce sont les paroles de vos propres Conseillers. Pour faire le parallèle, j'ai regardé hier avec mon fils un sketch de Coluche, le schmilblick, et c'est vrai que j'avais l'impression de voir un petit sketch de Coluche. Mais on se demande comment cette vidéo a atterri là.

Je reviens aux choses plus sérieuses, au règlement intérieur sur lequel j'aurai quelques remarques à faire, et d'ailleurs à vous demander si vous n'aviez pas fait une omission, celle des CICA. Le CICA, c'est une formation du Conseil d'Arrondissements et son organisation a vocation à être traitée dans le règlement intérieur. Je voulais savoir si c'était une simple omission ou si vous aviez la volonté de..., pourquoi ces CICA ne figurent pas dans le règlement intérieur ?

Le deuxième point, c'est au niveau de l'article 5, je considère que le dernier alinéa est mal rédigé parce qu'il est dit "*que les Conseillers d'Arrondissements dont les questions ne peuvent être débattues en sont informés en séance. S'ils souhaitent que leurs questions soient débattues lors d'une séance ultérieure, ils doivent le confirmer par écrit au Maire, auquel cas elles seront imputées sur le nombre de questions orales attribué à leur groupe.*" Je ne comprends pas très bien, mais que l'on pourrait reporter ad vitam aeternam la question qui n'a pas été débattue lors d'une séance. C'est peut-être mal formulé.

Monsieur RAVIER.- Il suffit de suivre l'article. Si vous suivez la marche à suivre, il n'y aura aucun problème.

Monsieur MARI.- Si une question n'est pas débattue à une séance, elle le sera à la suivante, elle ne sera pas encore reportée à une séance suivante ?

Monsieur RAVIER.- Avez-vous tant de questions à poser ? Cela peut se faire, je ne vois pas pourquoi...

Monsieur MARI.- ...Vous vous engagez à ce que ça ne soit pas reporté ad vitam aeternam ?

Monsieur RAVIER.- S'il y a plus de deux questions à poser, la troisième et la quatrième seront reportées au Conseil suivant. Quant aux CICA, M. MARI, je vous renvoie à l'article 14 où ils sont évoqués, à la fin du 3^e paragraphe.

Monsieur MARI.- Très bien, ça a dû m'échapper.

Monsieur RAVIER.- Vous deviez twitter, à ce moment-là !

Monsieur MARI.- Sur l'article 15. Mon collègue Samy JOHSUA vous a exposé le double langage que vous aviez entre le guide destiné à l'élu du Front National, qui explique ce qu'il faut faire, et vous faites exactement l'inverse lorsque vous êtes de l'autre côté de la barrière. Sur les 10 %, on a bien compris qu'il fallait être 5 pour faire un groupe, est-ce à dire que lors du prochain Conseil vous n'accorderez pas la parole au groupe Front de Gauche ?

Monsieur MAURY.- Ne faites pas l'âne pour avoir du son !

Monsieur RAVIER.- M. MARI, vous faites encore la démonstration de votre mauvaise foi ! Vous dormiez jusqu'à présent ? Tout le monde est là, peut-être même que certains en sont navrés, je laisse la parole à qui me la demande.

Monsieur MARI.- Est-ce qu'à partir du prochain Conseil vous changez les règles ?

Monsieur RAVIER.- Il y a des règles qui nous permettent de nous y référer lorsque la situation déborde, lorsqu'elle devient insupportable. Lorsque les débats se passent de façon démocratique et respectable, on peut oublier les règles à un moment donné. Il faut les poser, les rédiger, les graver dans le marbre républicain du 13-14. Ensuite, rien ne nous empêche d'avoir une attitude plus souple. Si je vois que ça "part en biberine", on reverra les règles. Je ne suis pas fermé ni obtus, comme certains peuvent le penser.

Monsieur MARI.- Sur l'article 15, dans le dernier alinéa, je lis : *"Lorsque la Mairie de Secteur diffuse un bulletin d'informations générales sur les réalisations et la gestion du Conseil Municipal, un espace est réservé à l'expression des Conseillers n'appartenant pas à la majorité, chaque espace comptant un nombre de caractères proportionnel au nombre de Conseillers qui y contribuent. Un même conseiller ne peut contribuer qu'à un seul espace par bulletin."* Je trouve qu'il y a là une atteinte aux droits de l'opposition, avec cet article. En ce qui nous concerne, et je pense que Maître MAURY va peut-être pouvoir nous le confirmer...

Monsieur MAURY.- Il n'y a pas de Maître ici, il n'y a que M. MAURY.

Monsieur MARI.- La rédaction de cet article est une atteinte à la loi. Vous savez très bien, Monsieur le Maire, que l'on ne peut pas attribuer un nombre de caractères proportionnel à un groupe politique.

Monsieur RAVIER.- C'est ce que fait M. VAUZELLE au Conseil Régional, il nous interdit même de publier des articles quand le sujet ne lui plaît pas !

Monsieur MARI.- Attaquez-le ! On peut regarder ce qui se faisait dans la mandature précédente, vous n'étiez pas un groupe, je ne me rappelle plus si vous aviez un espace ou pas sur le journal, mais Mme BOYER avait le même espace que le groupe Socialiste et que le groupe Communiste. Chaque groupe avait son espace à l'identique, et ça se fait comme cela dans l'ensemble des Mairies.

Monsieur RAVIER.- A Istres, je ne crois pas que ce soit le cas. Je vous ai cité l'exemple du Conseil Régional avec le grand démocrate qu'est M. VAUZELLE. Si vous n'avez que cela à faire, allez au Tribunal administratif !

Monsieur MARI.- Regardez la revue Accents, qui est diffusée à tous les foyers des Bouches-du-Rhône, et vous verrez que chaque groupe politique a son espace...

Monsieur RAVIER.- Le Front National n'y a pas encore un groupe, mais ça risque de changer le mois prochain, j'espère qu'il sera d'ailleurs un groupe majoritaire. Mais entre gens du même monde, UM-PS-FDG, on se fait des mamours, mais lorsque le Front National est là, nous constatons comme à Istres, comme au Conseil Régional, comme dans d'autres communes, que cette règle que nous souhaitons appliquer ici existe. Si elle est illégale, le Tribunal administratif nous le fera savoir.

Monsieur MARI.- Quant aux points que j'ai exposés, je prends note que j'avais fait une erreur sur l'omission des CICA, mais sur les trois autres points, vous ne changez pas le règlement intérieur, donc notre groupe votera contre.

Monsieur MAURY.- Vous auriez préféré, M. MARI, que l'on ne parle pas du nombre de caractères au centimètre, mais comme pour la balle ou le fût du canon pour se refroidir il faut un certain temps, c'était mieux pour vous ?

Monsieur MARI.- Je n'ai pas compris.

Monsieur JOHSUA.- Il y a beaucoup d'ânes ici !

Monsieur RAVIER.- On passe au vote. Je mets ce rapport aux voix, qui est pour le manifeste en levant la main.

LE RAPPORT N° 15-07 7S EST ADOPTE A LA MAJORITE

(Vote "pour" du groupe "Marseille Bleu Marine" - Vote "contre" du groupe "Marseille en avant", du groupe Parti Socialiste / Europe Ecologie – Les Verts, et des élus Front de Gauche)

RAPPORT N° 15-27167-DVSCJ – 15-08 7S - DELEGATION GENERALE EDUCATION CULTURE ET SOLIDARITE - DIRECTION DE LA VIE SCOLAIRE DES CRECHES ET DE LA JEUNESSE - SERVICE DE LA JEUNESSE – Attribution de subventions de fonctionnement aux associations intervenant dans le cadre des Temps d'Activités Périscolaires - Année scolaire 2014/2015 – Approbation de 26 avenants et de 7 nouvelles conventions d'objectifs. (Rapport au Conseil Municipal transmis dans un délai de consultation fixé à 9 jours)

Madame D'ANGIO, rapporteur.- Mesdames et Messieurs, mes chers collègues, bonjour. Depuis plusieurs mois il n'y a pas de Conseil d'Arrondissements sans évoquer le sujet des Temps d'Activités Périscolaires. Nous abordons donc à nouveau, avec le rapport 15-08, le versement de subventions de fonctionnement aux associations œuvrant dans le cadre des différents Temps d'Activités Périscolaires, ainsi que la validation de 26 avenants et de 7 nouvelles conventions d'objectifs.

Monsieur le Maire, avant de soumettre ce rapport aux voix, permettez-moi d'apporter quelques précisions. Nous n'allons pas aujourd'hui refaire encore l'historique de la désastreuse mise en place des Temps d'Activités Périscolaires au sein des écoles de Marseille, car il ne sert à rien de revenir encore en arrière, il est temps d'avancer. Bien que certains établissements scolaires soient encore loin de pouvoir parler de réelles activités, bien que le taux d'encadrement ne soit pas toujours respecté -la moyenne annoncée par la Mairie Centrale est loin d'être la vérité dans certains établissements-, bien que la sécurité ne soit pas pleinement assurée –matériel abîmé–, il convient de dire que la validation de subventions et d'avenants semble nécessaire à l'avancement et à l'amélioration du dispositif, d'autant plus que les associations exercent dans les écoles. Cependant, hormis le fait qu'il soit regrettable que les Mairies de Secteur ne soient pas consultées alors qu'elles sont, ici du moins, volontaires, disponibles et souvent plus proches de la réalité, ne serait-ce que par leur présence aux Conseils d'école et leur proximité avec les associations du secteur, les problèmes évoqués ci-dessous ainsi que les grèves de cantines à répétition doivent cesser. La sécurité des enfants doit être une priorité et doit être assurée dans toutes les écoles et dans tous les Secteurs. Certaines écoles ont subi en moyenne un jour de grève de cantine par semaine, sans même avoir la possibilité d'un pique-nique. Les familles se retrouvent encore et toujours dans des situations compliquées.

Monsieur le Maire, je vous demande de mettre ce rapport aux voix.

Monsieur RAVIER.- Merci, Mme D'ANGIO. Y a-t-il des interventions ?

Madame HONDE-AMIAR.- Comme vous pouvez vous en douter, notre groupe votera contre ce rapport, parce que l'on n'est pas d'accord sur le fait qu'il faille payer 2 euros par enfant par semaine...

Madame D'ANGIO.- Ce n'est pas encore ce rapport que nous examinons.

Monsieur RAVIER.- Mme HONDE-AMIAR, il faut suivre un peu ! Je mets ce rapport aux voix.

LE RAPPORT N° 15-27167-DVSCJ - 15-08 7S EST ADOPTE A L'UNANIMITE DES VOTANTS

(Vote "pour" du groupe "Marseille Bleu Marine, du groupe "Marseille en avant", du groupe Parti Socialiste / Europe Ecologie – Les Verts – Abstention des élus Front de Gauche)

RAPPORT N° 15-27209-DAH – 15-09 7S - DELEGATION GENERALE DE L'URBANISME DE L'AMENAGEMENT ET DE L'HABITAT - DIRECTION DE L'AMENAGEMENT ET DE L'HABITAT – Programme de rénovation urbaine - Redéploiement d'une partie des crédits de la Ville - Augmentations et diminutions des affectations d'autorisations de programme correspondantes. (Rapport au Conseil Municipal transmis dans un délai de consultation fixé à 9 jours)

Monsieur MAGGIO, rapporteur.- Monsieur le Maire, mes chers collègues, ce rapport a pour volonté de redéployer les PRI non consommés de certains PRU sur d'autres, et à l'ANRU de réabonder l'enveloppe affectée à Marseille de 7 millions d'euros. S'y ajoutera un abondement de la Ville de Marseille de 5,25 millions d'euros, ce qui permettra à terme de répondre à l'évolution des deux PRU Flamants-Iris et Malpassé, suite aux problèmes d'insalubrité et de santé publique relatifs à la présence d'amiante, d'où certains surcoûts liés à la démolition-reconstruction. Il s'agira en outre de réajuster les programmes d'actions des autres PRU.

Monsieur le Maire, je vous prie de bien vouloir soumettre ce rapport aux voix.

Monsieur RAVIER.- Merci, M. MAGGIO. Y a-t-il des interventions ? Non. Je mets ce rapport aux voix.

LE RAPPORT N° 15-27209-DAH - 15-09 7S EST ADOPTE A L'UNANIMITE

RAPPORT N° 15-27191-DAH – 15-10 7S - DELEGATION GENERALE DE L'URBANISME DE L'AMENAGEMENT ET DE L'HABITAT - DIRECTION DE L'AMENAGEMENT ET DE L'HABITAT – Programme de Renouvellement Urbain Saint-Paul - Approbation de l'avenant n°5 à la convention pluriannuelle de financement entre la Ville et le GIP MRU n°07/106. (Rapport au Conseil Municipal transmis dans un délai de consultation fixé à 9 jours)

Monsieur DUDIEUZERE, rapporteur.- Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs, ce rapport a pour objet, dans le cadre du programme de renouvellement urbain de Saint-Paul, l'approbation de l'avenant n°5 à la convention pluriannuelle de financement entre la Ville et le Groupement d'Intérêt Public Marseille Rénovation Urbaine. La cité Saint-Paul se situe dans la zone urbaine sensible Malpassé, Saint-Jérôme. L'opération de reconstitution de logements locatifs sociaux sur le site de l'ancienne maternité Belle-de-Mai passe de 30 à 29 logements, avec une diminution de la subvention de la Ville qui passe de 284 823 euros à 275 329 euros, objet du présent avenant.

Je vous prie, Monsieur le Maire, de bien vouloir mettre ce rapport aux voix.

Monsieur RAVIER.- Très bien. Y a-t-il des interventions ?

Monsieur MARI.- Juste une question, Monsieur le Maire, ce n'est pas une intervention. Je suis surpris parce que jusqu'à présent le Front National votait contre les projets de rénovation urbaine, vous avez voté favorablement le rapport précédent, donc je voulais savoir si vous vous étiez trompé ou si c'est une position qui a changé de par l'accueil très tiède que vous avez reçu à La Busserine. Et sur ce rapport est-ce que vous allez voter pour ou contre ? Je voudrais savoir si vous avez changé votre fusil d'épaule.

Monsieur RAVIER.- Nous nous sommes croisés à La Busserine, M. AZAR, Mme D'ANGIO, M. MAGGIO étaient sur les lieux et ont pu vivre la démocratie participative puisqu'il y avait un cordon que je ne qualifierai pas de "sanitaire", mais en tout cas je crois "soviétique", qui nous a empêchés d'aller plus loin dans notre souhait d'accomplir notre mission qui est de nous rendre compte, de manière à transmettre à la Mairie Centrale quels étaient les problèmes qui se sont développés, parce que les problèmes, nous les connaissons. Il y avait un petit groupe d'agitateurs qui nous a encore une fois empêchés d'approcher et de pénétrer dans l'école. Je me suis rendu quelques jours après dans la nouvelle école, il y a encore des infiltrations...

Monsieur MARI.- ...Avec une petite escorte !

Monsieur RAVIER.- Avec une petite escorte, c'est vrai. Vous savez, ce ne sont pas les habitants de La Busserine qui m'attendaient avec les poings serrés, ce sont les grands défenseurs de la démocratie, de la République soviétique de France ! Ce sont ceux-là qui voulaient m'interdire... J'ai croisé des mamans en sortant de l'école, ça ne les a pas chagrinées de me voir là, elles ne m'ont pas sauté au cou non plus, et ce n'est pas ce que je leur demande. Mais je suis certain que si on leur laissait le choix... Mais je retournerai à La Busserine, lorsque les "gardes rouges" auront lâché prise. Je me suis rendu à La Busserine comme je souhaite me rendre partout, comme je me suis rendu à Font-Vert, comme je me suis rendu aux Flamants, je vais partout, car je suis le Maire des 13^e et 14^e Arrondissements, des 153 000 habitants, mais pas seulement, des 37 % des électeurs qui ont voté pour moi.

Donc, nous ne nous sommes pas trompés parce qu'il s'agit là pour nous de valider les crédits nécessaires pour le désamiantage, pour une question de santé publique. La politique de rénovation urbaine, c'est-à-dire déverser des millions d'euros dans ce tonneau des Danaïdes largement critiqué par la Cour des Comptes et largement critiqué par moi-même pour m'être rendu compte sur place de ce que cela donnait, c'est-à-dire rien. Pendant les travaux les dégradations reprennent, continuent...

Monsieur MARI.- ...L'école de La Busserine n'est pas mal, quand même !

Monsieur RAVIER.- C'est encore autre chose, c'est la L2 qui passe par là, mais il n'y aura peut-être plus de L2 parce que le carrefour du Merlan s'effondre. Evidemment que l'école doit être reconstruite. Nous ne mélangeons pas tout. Lorsqu'il s'agit de santé publique, quel que soit le public, nous soutenons cette démarche. Ce n'est pas le cas pour le gymnase de Saint-Jérôme village, pour lequel nous avons demandé une intervention de la Mairie Centrale, notamment à son Adjoint au sport, qui, pour l'instant, n'a pas saisi l'importance d'intervenir d'abord sur ce site plutôt que sur un autre. Il y a un problème de santé publique, donc de façon normale, logique et cohérente nous soutenons cette démarche, et cette démarche seulement.

Monsieur MAGGIO.- Monsieur le Maire, juste un petit mot rapide pour rebondir sur ce qu'a dit M. MARI. Il ne s'agit pas de soutenir un Plan de Rénovation Urbaine, M. MARI. Comme vous pouvez le savoir, notre position de vote n'a pas changé. Il s'agit d'un problème de santé et de salubrité publique.

Pour revenir un peu sur l'histoire, en 2010 à La Savine, on nous avait dit... Quand toutes ces fameuses conventions de rénovation urbaine ont été signées, on s'est rendu compte qu'il y avait de l'amiante, parce que les cabinets d'expertise qu'on avait mandatés avaient pris des mesures au sol, sur les murs, au plafond, mais pas dans les cloisons. Et c'est dans ce que l'on appelle les bandes

de préencollage que l'amiante était présent. Et il faut savoir que ces cabinets d'expertise, M. MARI, ce n'est pas notre Maire qui les a mandatés. Mais on nous a dit ce sera la dernière. Puis on s'est rendu compte qu'il y en avait aux Flamants : comment fait-on ? Parce que ça va coûter le triple. On est obligé de démolir pour reconstruire, parce que la réhabilitation coûte encore plus cher. Les Flamants, ce sera le dernier. Puis après il y a eu le Théâtre de la Criée, encore 1 million d'euros, et ainsi de suite. Aujourd'hui, il y a les gens qui vivent là-dedans avec les travaux entamés, on est obligés de procéder à ce que l'on appelle des démolitions/reconstructions, et on est obligé de soutenir ces projets de réhabilitation parce qu'il y va de la santé publique.

Monsieur MARI.- Vous faites la part des choses.

Monsieur MAGGIO.- Exactement, on fait la part des choses. Il ne s'agit pas de soutenir des Plans de Rénovation Urbaine et différents dispositifs stériles qui ne servent à rien, qui ont été retoqués par la Cour des Comptes. Je vous rappelle que le but de désenclaver les cités, c'était aussi pour créer de l'emploi. On s'aperçoit que le taux de chômage, la déscolarisation, tous ces problèmes sont restés exactement les mêmes. Il en va de même pour l'insécurité. On a créé les ZUS, les ZUP, les PLIE, etc. tout cela pour acheter la paix sociale et rien d'autre, et on déverse à coup de milliards d'euros sur le compte des contribuables, et on achète la paix sociale et la sécurité, M. MARI.

Monsieur MARI.- Que proposez-vous à la place ?

Monsieur MAGGIO.- On propose déjà de faire des économies, si toutefois vous savez ce que cela veut dire, parce que 45 milliards d'euros de plan BORLOO, qui a d'ailleurs été multiplié par deux, comme quoi depuis le temps c'est un an d'impôts sur le revenu, ce sont les recettes engendrées sur un an sur l'ensemble du territoire avec la collecte de l'impôt sur le revenu, avec cela on peut en faire des choses, peut-être même que l'on n'aurait pas perdu le tripe A, M. MARI !
Monsieur le Maire, j'ai fini sur ce point, j'ai insisté sur le problème de santé et de salubrité publique, je vous rends la parole.

Monsieur RAVIER.- Merci, M. MAGGIO.

Monsieur JOHSUA.- M. MARI, votre espoir que le Front National revienne à des positions un peu plus humaines a été déçu, mais ce n'est pas une surprise.

Monsieur MARI.- J'aurai essayé.

Monsieur JOHSUA.- Vous avez essayé, mais ce n'est pas tout de suite que le Front National va se rendre compte que des gens habitent là-bas. Je voulais vous poser une question, Monsieur le Maire, assez rapidement. Puisque vous êtes revenu sur les histoires de la Busserine, je ne vais pas me prononcer sur ce qui s'y est passé. Par contre, je voudrais savoir ce que la Mairie a fait pour prendre ses responsabilités en fonction de ce qui se préparait à l'école de La Busserine. M. ARBONA a participé au Conseil d'école en date du 14 octobre 2014, dans lequel toutes les questions qui étaient exposées étaient sur la table. Je suis peut-être un âne, Monsieur, mais je sais lire et je suis têtue. Alors je regarde cela et je me dis : mais qu'a fait M. RAVIER de là jusqu'au jour où ils sont venus devant l'école ? Est-ce que vous êtes capable de me donner une lettre, une intervention, quelque chose, vis-à-vis de la Mairie Centrale par rapport à la catastrophe qui se préparait ? Vous voyez, c'est le genre de question un peu bête. Je pose une question très simple, je vais au cœur du cœur du résumé : qu'avez-vous fait ?

Monsieur RAVIER.- Je vous remercie, M. JOHSUA, de confirmer que nos élus sont partout, et que M. ARBONA, notre Conseiller d'Arrondissements, était présent à La Busserine au mois d'octobre et que nous n'avons pas attendu la légitime colère, moins légitime agitation, en tout cas l'illégitime entrave à la liberté qui était la nôtre de nous rendre nous aussi à l'occasion de cette fausse rentrée, ou rentrée ratée, à La Busserine.

Je ne veux pas me défausser, M. JOHSUA, mais la Mairie Centrale fait ce qu'elle veut, elle ne nous tient pas au courant et ne répond pas nécessairement à nos sollicitations. Lorsque, par exemple, nous alertons très vite, comme l'a fait Mme D'ANGIO, sur le fait précis aux Micocouliers où nous nous sommes rendus aussi, où il y a des fenêtres, des vitres qui comportent des impacts de balles, pas de balles de tennis, des balles de kalachnikov, j'imagine, ce constat, Mme D'ANGIO l'a fait très vite, parce que nous avons été alertés très vite par l'école des Micocouliers, donc nous nous y sommes rendus, avec Mme D'ANGIO et M. GIORGI, et nous avons alerté Mme CASANOVA. Vous n'êtes pas au courant sans doute.

J'y suis retourné pour aller voir, seul, l'autre jour, Mme D'ANGIO m'avait reporté cela, mais je voulais le voir : c'est énorme ! Dans la salle de bibliothèque, c'est percé de balles, l'été, l'hiver, et la Mairie Centrale ne bouge pas ! Je ne peux pas prendre Mme CASANOVA, j'allais dire par les oreilles, par le col et la faire venir ! Il y a des choses à faire à la Mairie Centrale, M. JOHSUA. Vous le savez, en réalité ils nous méprisent, c'est une Mairie de l'UMP, c'est un mépris permanent. Elle a décidé de faire des travaux dans certaines écoles, mais elle n'a toujours pas planifié d'ailleurs de remplacer ces fameuses vitres.

Alors j'envisage de le faire moi-même, la Mairie de Secteur, quitte à ce que ce soit le Sénateur qui donne une subvention si c'est légal. Nous allons le faire nous-mêmes, la Mairie de Secteur va remplacer les vitres aux Micocouliers, parce que ça ne date pas de l'élection de Stéphane RAVIER ni de sa majorité, ça fait des mois que ça dure ! Et avant notre élection, qu'a fait la majorité que vous souteniez à l'époque ? Montrez-moi des écrits, montrez-moi la lettre que vous avez envoyée à l'adjointe aux écoles de l'époque pour savoir ce qu'elle allait faire pour l'école des Micocouliers ?

Si on commence à se sortir les lettres ! Je vous dis que nous sommes allés à 92 Conseils d'école sur 98, c'est du jamais vu ! Et nous allons continuer, c'est notre devoir, nous avons été élus pour cela. A moins qu'il n'y ait encore un cordon de bolchéviques qui nous disent "*vous ne rentrez pas*" ! A ce moment-là, on ne va pas employer le contact physique parce que ce serait de notre faute encore une fois.

Nous souhaitons travailler au quotidien, mais avec les moyens qui sont les nôtres, d'alerter, de relancer les décideurs, et en

l'occurrence les décideurs, c'est la Ville de Marseille. Si la Ville de Marseille n'est pas interpellée, que voulez-vous que j'y fasse ? Je ne me vois pas convaincre Mme CASANOVA si elle a décidé de ne pas répondre ou si elle a décidé de répondre uniquement quand il y a conflit, je le regrette autant que vous. Nous avons fait ce qui était dans la mesure de nos moyens, de notre pouvoir, et j'en remercie l'ensemble des Conseillers d'Arrondissements, bénévoles, qui se rendent dans les Conseils d'école et autres, et bien sûr Mme D'ANGIO pour le travail qu'elle effectue au quotidien pour les écoles de notre Secteur. Y a-t-il autre chose ? Non. Nous passons au vote.

LE RAPPORT N° 15-27191-DAH - 15-10 7S EST REJETE A LA MAJORITE

(Vote "contre" du groupe "Marseille Bleu Marine", Vote "pour" du groupe "Marseille en avant", du groupe Parti Socialiste / Europe Ecologie – Les Verts, et des élus Front de Gauche)

Monsieur MARI.- On vous reconnaît !

Monsieur RAVIER.- Cela m'aurait fait peine que ce ne soit pas le cas ! Allez-y faire un tour, ça nous coûte les yeux de la tête. Allez au Vieux Moulin, si vous voulez manger une pizza vous pouvez y aller, ils ont transformé un box pour en faire une pizzeria ! D'ailleurs dans quelques années, l'immeuble est neuf, il faudra relancer un programme de rénovation. Ce n'est pas acceptable.

Monsieur MARI.- Vous parlez de Saint-Paul ?

Monsieur RAVIER.- Je parle du Vieux Moulin. Quand je suis passé à Saint-Paul l'autre jour pour aller signer une convention d'occupation de nos locaux pour une association de quartier à Malpassé, nous sommes rentrés dans la cité et je suis passé devant un immeuble rénové, en face l'hôpital Laveran, l'immeuble est neuf. Le "chouf", lui, cela fait des années qu'il est là, il était toujours là. Dans ces conditions, ce n'est pas acceptable.

RAPPORT N° 15-27210-DAH – 15-11 7S - DELEGATION GENERALE DE L'URBANISME DE L'AMENAGEMENT ET DE L'HABITAT - DIRECTION DE L'AMENAGEMENT ET DE L'HABITAT - SERVICE AMENAGEMENT ET HABITAT NORD – Programme de renouvellement des Flamants Iris - Approbation de l'avenant local n°3 à la convention pluriannuelle de financement avec l'ANRU. Approbation de l'avenant n° 5 à la convention pluriannuelle de financement entre la Ville et le GIP MRU n°07/1058. (Rapport au Conseil Municipal transmis dans un délai de consultation fixé à 9 jours)

Monsieur MAGGIO, rapporteur.- Monsieur le Maire, ce rapport a pour objet l'approbation de deux avenants à deux conventions pluriannuelles, l'une avec l'ANRU, l'autre avec le GIP MRU, concernant un programme de 27 logements sociaux au chemin de Gibbes. Ce renouvellement est opéré dans le cadre des démolitions-reconstructions du PRU Flamants Iris. Monsieur le Maire, voulez-vous bien mettre ce rapport aux voix.

Monsieur RAVIER.- Merci, M. MAGGIO. Qui souhaite intervenir ?

Monsieur MIRON.- Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs les élus, Mesdames et Messieurs. Vous avez fait référence tout à l'heure dans votre intervention à La Busserine. Je sais bien que dès qu'il y a une caméra, dès qu'il y a quelque chose à contester, dès qu'il y a une rumeur, dès qu'il y a quelque chose qui va mal, vous êtes le plus heureux des hommes, et je plains votre famille.

Monsieur RAVIER.- Ne parlez pas de ma famille, M. MIRON ! Ma patience a des limites, je sais que vous ne reculez devant rien et que vous allez jusqu'à parler de la vie privée des autres. Sachez lever le pied, M. MIRON, tout n'est pas permis en politique !

Monsieur MIRON.- Je continue. Je confirme ici devant tout le monde ce que je vous ai dit au Conseil Municipal. Lorsque nous inaugurerons le stade de La Busserine et l'école, vous ne serez pas invité parce que vous et les vôtres avez voté contre. Si jamais par hasard vous veniez pas très loin de là, je me permettrai d'expliquer à la population locale, comme je l'ai fait par courrier, que vous et les vôtres avez voté contre un stade et une école. Si aujourd'hui cette école n'est pas totalement terminée, si aujourd'hui le fait que les enfants aillent dans cette école pose des problèmes, ce qui peut être le cas de beaucoup d'écoles neuves dans notre pays, eh bien, plutôt que d'aller raconter haut et fort que vous soutenez cette action extraordinaire, expliquez-leur que dès le départ vous étiez opposés à la construction de cette école, et surtout dites-leur pourquoi, je suis sûr que ça va les intéresser !

Monsieur RAVIER.- Je ne me suis jamais prononcé contre la construction d'une nouvelle école, Monsieur. Si vous étiez plus attentif, à l'occasion des premiers Conseils d'Arrondissements nous avons voté pour ces crédits et nous nous sommes abstenus, contrairement à ce que pensait Mme CORDIER. Lorsqu'un dossier d'augmentation de crédit s'est présenté, nous nous sommes abstenus parce que nous trouvions cette augmentation soudaine et vertigineuse, et que nous étions en droit de nous poser des questions.

Vous vous glorifiez de cette construction. En fait, c'est surtout l'argent de l'Etat, ce sont toujours les mêmes qui paient, ce sont les Français et les Marseillais. Vous vous attribuez la construction de ce gymnase et de ces nouvelles infrastructures comme si vous en étiez à l'origine, M. MIRON. Vous n'en êtes pas à l'origine, c'est un peu exagéré, vous êtes un grand "diseux", mais un

petit "faiseux" en réalité, vous parlez beaucoup, mais vous faites peu. L'état observé, c'est l'état lamentable de nos installations dans ce secteur qui, je l'espère, vont voir leurs structures s'améliorer puisque désormais vous êtes élu ici, à défaut d'y habiter. Je peux aussi vous rétorquer que vous avez refusé une subvention ou d'aider le tennis à La Busserine. Il est moribond, ce fut un grand club. Je suis tout à fait favorable à ce qu'il y ait du tennis proposé aux habitants de Château-Gombert, mais j'aimerais aussi qu'il y ait du tennis à La Busserine, et vous leur avez refusé. Si on commence à s'envoyer les refus ! En tout cas, c'est la réalité. J'ai rencontré le président du club, qui souhaiterait qu'on l'aide, je vais faire tout mon possible pour qu'il y ait aussi des tennis à La Busserine.

Vous ne m'invitez pas, ce ne serait pas la première fois, nous connaissons votre sens de la République et le goût qui est le vôtre pour le résultat des urnes lorsqu'il vous donne battu. Et bien battu, parce que, je vous le rappelle, vous êtes arrivé troisième, vous n'êtes pas arrivé deuxième à cette compétition des municipales. Donc à un moment donné, il faut quand même en tirer les conclusions, ou en tout cas en prendre acte.

On ne va pas épiloguer cent ans là-dessus, je prends mes responsabilités, M. MIRON, je n'ai pas de souci, vous prenez les vôtres, et les électeurs trancheront le moment venu.

Monsieur MARI.- Je viens d'apprendre que si vous n'êtes pas invité à l'inauguration du stade, je serai invité puisque j'ai voté favorablement le rapport.

Je voudrais une petite précision de la part de M. MIRON sur ce stade. On avait voté favorablement, mais il me semble que le plan de financement était un plan de financement dans le cadre du Projet de Renovation Urbaine de l'ensemble des partenaires, ce n'est donc pas un financement 100 % de la Ville de Marseille. Il me semble, mais M. MIRON pourra me le confirmer dans quelques secondes, que c'est l'ensemble des partenaires qui participent à Marseille Renovation Urbaine qui ont mis au pot pour la construction du projet et donc pour le stade : Conseil Général, Conseil Régional, Ville de Marseille. Est-ce que M. MIRON a en tête... ? Ce n'est pas une question piège, c'est juste pour se mettre tous au même niveau d'information sur la clé de répartition qu'il y a sur ce stade.

Monsieur MIRON.- Vous avez raison, c'est un financement partagé, la Ville de Marseille a pris son compte. Je rappelle aussi que l'on a mis 700 000 euros dans les gymnases à côté. Je rappelle aussi un certain nombre de stades, pour rester sur le 13-14 puisque c'est ce qui nous intéresse, celui des Olives, le stade Weygand a été fait, celui du Merlan va commencer, celui de La Busserine est livré. Je crois que l'on ne peut pas à la fois nous dire que nous souhaitons qu'il y ait plus d'équipements et qu'ils soient en meilleur état, et c'est normal, et de l'autre côté lorsqu'il y en a qui sont faits, y compris dans le cadre du dispositif d'Etat, nous expliquer que nous y sommes pour rien et qu'il ne faut pas que nous partagions aussi ce succès. C'est le succès de tous, sauf de ceux qui ont voté contre.

Monsieur RAVIER.- J'ajoute quand même que si les stades ont été rénovés, c'est bien parce qu'ils méritaient de l'être et depuis longtemps. Le stade Weygand a été rénové quelques semaines avant les élections municipales, mais ça n'a pas suffi. C'est vrai qu'il y a les cantonales dans un mois, mais je ne vais pas vous accuser, même si on peut quand même en sentir l'esprit, il y a des élections chaque année dans ce pays. Mais je remarque que tant que vous n'aviez pas trouvé la direction des 13^e et 14^e arrondissements, M. MIRON, et vous étiez déjà Adjoint au sport, vous aviez une attention plus appuyée sur la rénovation et la création de structures sportives plutôt dans les quartiers Sud dont vous êtes encore élu. Aujourd'hui, vous portez une attention plus appuyée vers nos arrondissements, tant mieux ! Lorsque je viendrai à La Busserine pour l'inauguration, je vous remercierai vous et l'ensemble des participants, tous ceux qui auront mis la main à la poche, à la poche des contribuables évidemment.

Nous passons au vote.

M. JOHSUA, je vois qu'il y a quelqu'un à côté de vous. Sachez que je ne suis pas responsable, ce n'est pas moi qui vous l'ai envoyé. A moins que ce ne soit un ami ! Il ne vous gêne pas ?

Monsieur JOHSUA.- Non.

Monsieur RAVIER.- Je pensais que vous souhaitiez qu'il n'y ait personne à côté de vous.

Monsieur JOHSUA.- Je ne l'avais pas vu.

Monsieur RAVIER.- Merci, M. JOHSUA, et merci à ce Monsieur de respecter la consigne. Nous passons au vote.

LE RAPPORT N° 15-27210-DAH - 15-11 7S EST REJETE A LA MAJORITE

(Vote "contre" du groupe "Marseille Bleu Marine", Vote "pour" du groupe "Marseille en avant", du groupe Parti Socialiste / Europe Ecologie – Les Verts, et des élus Front de Gauche)

RAPPORT N° 15-27270-DAC – 15-12 7S - DELEGATION GENERALE EDUCATION CULTURE ET SOLIDARITE - DIRECTION DE L'ACTION CULTURELLE – Attribution d'une subvention (d'aide à l'action) à l'association Le Roudelet Felibren de Château-Gombert. Approbation d'une convention de subventionnement conclue entre la Ville de Marseille et l'association Le Roudelet Felibren de Château-Gombert. (Rapport au Conseil Municipal transmis dans un délai de consultation fixé à 5 jours)

Monsieur HERZALLAH, rapporteur.- Monsieur le Sénateur-Maire, chers collègues, Mesdames et Messieurs. Ce rapport a pour objet l'attribution d'une subvention de 30 000 euros à l'association Le Roudelet Felibren de Château-Gombert pour l'aider à mener à bien ses actions. Cette association existe depuis 1932 et elle œuvre pour valoriser la langue provençale dans tous les

domaines artistiques, tels que la musique, le chant et la danse. Les actions s'adressent à tous les publics avec une attention particulière aux jeunes. Elle organise de nombreuses manifestations : veillées calendales, marché de Noël, représentations pastorales...

(Brouhaha, et M. MAURY demande aux élus du groupe Marseille En Avant de se taire)

Monsieur RAVIER.- Vous pourriez peut-être chuchoter plutôt que de parler, pas assez fort pour gêner l'orateur ou le rapporteur, mais pour agacer par vos sarcasmes sans doute et vos commentaires déplacés celles et ceux qui sont à proximité de vous. Si vous avez quelque chose à dire, dites-le franchement, n'avez pas honte de vos remarques. Je peux vous donner la parole, Monsieur DELAGE, c'est tellement rare de vous voir ici, cher Monsieur, que c'est avec joie que je vous donnerai le micro.

Monsieur DELAGE. *(groupe Marseille en Avant)* Vous savez, Monsieur le Maire, que tout ce qui est rare est précieux !

Monsieur RAVIER.- Il y a des exceptions à la règle, et ce n'est pas la modestie qui vous étouffe !
(Echange de propos simultanés)

Monsieur RAVIER.- Vous êtes méprisant ! Ne vous inquiétez pas, nous nous en souviendrons. Vous pouvez laisser parler M HERZALLAH pour présenter son dossier et je vous donnerai ensuite la parole. Pour une fois que vous êtes en public et pas dans votre bureau, Monsieur le syndiqué de la Police... c'est plus facile d'être dans les bureaux que d'être sur la voie publique, cher Monsieur ! *(Brouhaha)* Il faut être courageux pour être policier à Marseille, on n'est soutenu ni par le Ministère ni même par ses représentants syndicaux.

M. HERZALLAH, je vous en prie. *(Brouhaha)*

Monsieur RAVIER.- Je le rappelle, ce que j'ai dit tout à l'heure est valable pour l'ensemble du public.

Monsieur MARI.- Y compris pour les militants du Front National !

Monsieur RAVIER.- Qu'est-ce que vous en savez ? Vous n'êtes pas sur le terrain, vous ne pouvez pas savoir s'il y a des militants. Je demande à l'ensemble du public d'écouter sans commenter, même si ça ne plaît pas. M. HERZALLAH, je vous en prie.

Monsieur HERZALLAH.- Cette association organise de nombreuses manifestations : veillées calendales, marché de Noël, représentations pastorales, concours de crèches, foire aux santons, et plus particulièrement depuis 1964 le Festival International de Folklore de Château Gombert", sans oublier les tournées internationales portant les traditions populaires provençales aux quatre coins du monde.

Je vous prie, Monsieur le Sénateur-Maire, de bien vouloir mettre ce rapport aux voix.

Monsieur RAVIER.- Bien volontiers, Monsieur le Conseiller d'Arrondissements. Y a-t-il des interventions ?

Monsieur JOHSUA.- M. HERZALLAH, Monsieur le Maire, j'ai été absolument convaincu par l'argumentation...

Monsieur RAVIER.- ...Est-ce que sur les bancs des agitateurs agités on peut se calmer quelques minutes ? On touche à la fin.

Monsieur JOHSUA.- Bien que je fasse partie de la confrérie des ânes incapables de comprendre la Provence, j'ai compris cela, donc je vais voter pour. Mais ce que je voudrais, c'est que la prochaine fois d'autres types d'activités culturelles existent dans ce secteur, soient discutés dans le Conseil d'Arrondissements et que nous puissions le faire avec le même esprit d'ouverture, et pas que sur cette question-là. Si nous sommes tous d'accord là-dessus, vive la culture !

Monsieur MARI.- Nous voterons bien sûr favorablement pour ce rapport, nous reconnaissons le travail que fait au quotidien le Roudelet Felibren pour le rayonnement de la culture provençale. Mais vous savez aussi, Monsieur le Maire, qu'il y a de nombreuses cultures dans ce secteur. Nous sommes un secteur où il y a beaucoup de diversité.

J'avais une question à vous poser, alors c'est vrai que nous n'avions pas encore voté le règlement intérieur, on aurait pu la poser directement, mais au nom de M. JOHSUA, de Mme HONDE-AMAR, vous savez que le 21 mars c'est le départ de la semaine internationale pour l'élimination de la discrimination raciale.

Monsieur RAVIER.- Qu'est-ce que c'est encore que cela ? Vous avez raison, c'est ce qui préoccupe les Français !

Monsieur MARI.- Je voudrais simplement savoir si la Mairie du 13-14 s'inscrivait dans cette initiative puisqu'il y aura des initiatives dans le secteur, dans les différents Centres sociaux, un peu partout à Marseille. Je voudrais savoir si vous alliez vous inscrire dans le cadre des initiatives de cette semaine pour l'élimination de la discrimination raciale.

Monsieur RAVIER.- Cela n'a pas trop de rapport avec la culture. Y a-t-il d'autres intervenants ? Non.

M. JOHSUA, il suffit que vous consultiez notre programmation pour le premier semestre, qui a été distribuée sous forme d'un petit carnet à l'occasion des vœux que j'ai présentés à la population en janvier. Vous avez sans doute le temps et l'occasion de vous rendre à l'espace culturel de la Busserine, à Frais Vallon, pour être rassuré. En réalité vous l'êtes déjà, mais encore une fois vous nous faites un procès d'intention, pour savoir que la culture continuera à s'exprimer dans toute sa diversité et sa créativité, si

ce n'est que l'on va y apporter un complément.

Car il me semblait qu'au cours de ces 40 dernières années, en tout cas les 6 dernières que j'ai passées ici au Conseil d'Arrondissements, il s'agissait de mettre en avant surtout et beaucoup la culture ou les cultures importées, qui se sont développées en même temps que s'est développée l'immigration massive. Cela a engendré une expression culturelle, même si les Français d'origine européenne sont aussi porteurs de cultures d'autres continents.

Peu importe, la culture c'est la liberté, la liberté totale, entière, ou alors il n'y a pas de liberté. Moi je suis pour la liberté culturelle, pour qu'il y ait un éventail très large, et que la politique ne se mêle pas de culture. J'en appelle aux gens de la culture autoproclamée de faire de la culture, ou d'être dans la culture, de proposer des rendez-vous culturels, et non pas des rendez-vous politiques.

Cette Mairie de Secteur n'entravera pas la culture quelle que soit, son expression, mais elle est convaincue qu'il faut y apporter un plus, comme elle l'a fait par exemple en exposant cette crèche à l'occasion des fêtes de Noël. Nous déplorerons cette expression culturelle qui doit faire référence à nos racines, à nos traditions provençales françaises, avec l'organisation, n'est-ce pas, M. BESNAÏNOU, de ce rendez-vous médiéval qui rencontre un franc succès dans toutes les communes où ça peut s'organiser. Nous organiserons des concerts de rock, de jazz, etc. Dans les quartiers il y aura toujours des concerts d'autres musiques, mais nous apportons un plus, un complément. Cela me semble légitime, nécessaire, souhaitable, car souhaité, sinon je ne serais pas sur la plus haute marche de cette tribune.

La semaine... : j'avoue que je n'étais pas au courant qu'il y avait une énième semaine pour lutter contre le vivre ensemble, la tolérance, il y a des maisons pour cela, on les a fermées, que voulez-vous que je vous dise. Je ne sais pas si je vais y participer, je crois que ça va être une obligation morale, mais comme je ne me sens obligé de rien !

Je sais pouvoir vous faire confiance, M. MARI, ainsi qu'à M. JOHSUA et sans doute sur les bancs de l'UMP, pour tous ensemble participer à cette semaine de lutte contre le racisme, qui va nous coûter les yeux de la tête et qui ne fera pas avancer le schmilblick. Je pourrais peut-être tenir un stand du racisme anti-français, si vous voulez, parce que ça existe aussi. Si comme la culture qui s'adresse dans un sens très large, vous souhaitez, je n'en doute pas, dénoncer tous les racismes, y compris le racisme anti-français, parce que je vous le dis, il existe et il se développe, ou le racisme anti-Chrétiens, etc., je veux bien tenir le stand, et mes adjoints aussi.

Sur ces paroles, on passe au vote. Qui est pour subventionner le Roudelet Felibren qui nous régale chaque année de ses rendez-vous traditionnels ?

LE RAPPORT N° 15-27270-DAC - 15-12 7S EST ADOPTE A L'UNANIMITE

RAPPORT N° 15-27154-DVSCJ – 15-13 7S - DELEGATION GENERALE EDUCATION CULTURE ET SOLIDARITE - DIRECTION DE LA VIE SCOLAIRE DES CRECHES ET DE LA JEUNESSE - SERVICE DE LA JEUNESSE – Approbation du principe de lancement de marchés publics pour l'organisation des rythmes scolaires dans les écoles publiques élémentaires et maternelles de la commune de Marseille pour les années scolaires 2015/2016 et 2016/2017. (Rapport au Conseil Municipal transmis dans un délai de consultation fixé à 5 jours)

Madame D'ANGIO, rapporteur.- Ce rapport propose d'approuver le principe de lancement de marchés publics pour l'organisation des rythmes d'activités périscolaires dans les écoles publiques élémentaires et maternelles pour l'année scolaire 2015/2016, ainsi que pour l'année scolaire 2016/2017. En effet, le dispositif expérimental mis en place dans les écoles de Marseille à la rentrée de septembre 2014 a été autorisé par le Recteur pour un an. Le 27 janvier, ce dernier a demandé au Maire de Marseille quelles étaient ses propositions pour la rentrée de septembre 2015. Afin de pouvoir proposer le renouvellement de l'expérimentation au rectorat, il convient de faire un point sur les premiers mois, plutôt sur les premières semaines de fonctionnement. Il est donc nécessaire pour la Municipalité d'élaborer enfin le Projet Educatif Territorial, le PEDT, car il est important de souligner que ce PEDT est nécessaire pour débloquer les aides de la CAF, aides que la Mairie Centrale n'a pas reçues pour 2014 pour ce projet.

C'est pour cela que la Mairie Centrale a proposé un comité de pilotage le 12 février, comité de pilotage auquel nous regrettons, là aussi, que les Mairies de Secteur ne soient pas conviées. Il semblerait que soit reconduit, pour la Mairie Centrale, le partenariat avec le tissu associatif de proximité et le regroupement des TAP sur 3 heures sur une après-midi, au lieu de trois quarts d'heure sur 4 après-midis.

Ce rapport s'interroge également sur le fait de savoir si le choix du vendredi après-midi correspond au bon équilibre des temps d'apprentissage hebdomadaires. Les associations partenaires considèrent que concentrer les activités sur une même demi-journée sur toute la ville est un frein à la fidélisation et à la professionnalisation des animateurs. Effectivement, il serait de bon sens d'étaler les Temps d'Activités Périscolaires sur plusieurs jours de la semaine, ce qui permettrait de couvrir plus d'écoles avec un besoin moins important d'animateurs.

Pour finir, et c'est là un point très important, le souci de l'administration municipale de perfectionner la qualité du dispositif conduirait à adopter une organisation des Temps d'Activités Périscolaires avec une participation des parents de 2 euros par semaine en fonction des situations, et selon le barème de restauration scolaire. Cependant, il ne serait pas juste de demander aux familles une participation, et encore moins de façon différenciée, pour payer les pots cassés de l'idéologie de la Gauche au Gouvernement et de l'incurie de la Droite à la Mairie Centrale dans la mise en place de cette réforme.

Monsieur le Maire, je vous prie de mettre ce rapport aux voix.

Monsieur RAVIER.- Merci, Mme D'ANGIO. Y a-t-il des interventions ?

Monsieur MARI.- Monsieur le Maire, je voudrais faire une intervention, mais j'ai presque envie de lire l'intervention que j'avais faite lors du précédent Conseil, page 34 du compte rendu, où j'essaie d'expliquer à l'assemblée le fait que d'avoir mis des

rythmes scolaires uniquement canalisés sur le vendredi après-midi ça ne pouvait pas marcher. On en a la démonstration aujourd'hui. Monsieur le Maire de Marseille est revenu sur cette proposition, on a fait le constat d'échec. On sait très bien que programmer l'aménagement des rythmes scolaires pour 444 écoles le même jour va entraîner de grosses difficultés pour trouver des animateurs, d'autant plus qu'on ne leur propose que trois heures de travail.

Il semblerait, et je l'ai appris en même temps que M. MAURY dans le bureau de Monsieur le Maire, à la conférence des Présidents, que le Maire de Marseille envisage de découpler cet après-midi en deux après-midis d'une heure trente. C'est exactement ce que l'on demandait depuis le début, parce que cela permettrait pour un Secteur comme le 13-14, où il y a une centaine d'écoles, on pourrait découpler le secteur avec 50 écoles qui auraient l'aménagement des rythmes scolaires le lundi et le jeudi, et 50 écoles le mardi et le vendredi, c'est ce que l'on tue à dire depuis des mois, ce qui permettrait de diviser par deux le nombre d'animateurs puisqu'au lieu de n'avoir que trois heures de travail ils en auraient six, et que ce serait les mêmes qui tourneraient le lundi, le mardi, le jeudi et le vendredi.

Cela semble être très simple. On nous a expliqué pendant des mois que ce n'était pas possible, que le Recteur n'était pas d'accord. Le Recteur semble être revenu à cette proposition, en accord avec le Maire de Marseille. On se réjouit de voir qu'au fil des mois le bon sens l'a emporté.

Par contre, ce qui est inacceptable, c'est que l'on envisage de faire payer les parents marseillais 2 euros par semaine. C'est vrai que la somme peut sembler faible, mais le Maire de Marseille nous a bien expliqué qu'il y aura des dérogations, comme pour les cantines scolaires : en fonction de la situation sociale, on pourra payer plein tarif ou demi-tarif.

Nous considérons que tous les Marseillais doivent être égaux devant ces temps d'aménagement pédagogique, et il est hors de question, alors que l'on s'apprête à augmenter les impôts locaux l'année prochaine, malgré les promesses faites lors de la campagne électorale du Maire de Marseille, de faire payer les ménages marseillais. Même si la somme semble petite, nous nous opposerons à cela.

Par contre, Monsieur le Maire, je vous ai entendu très souvent vanter le travail exemplaire que ferait votre adjointe, Mme D'ANGIO. Donc, je voudrais savoir quelles initiatives vous avez prises ces derniers mois sur cet aménagement des rythmes scolaires.

Est-ce que vous avez incité les associations à répondre aux appels d'offres ? Est-ce que vous avez fédéré les associations ? Est-ce que vous avez un état des lieux précis ? Parce qu'il semblerait que dans les aménagements des rythmes scolaires qui sont dans nos secteurs, certains ont des haltes garderies, certains ont des ateliers de coloriage, d'autres ont des activités de meilleur niveau. Est-ce que vous avez fait ce travail d'état des lieux ? Est-ce que vous en avez saisi l'Adjointe compétente du Maire de Marseille ? En gros, est-ce que vous avez travaillé sur ce dossier, Monsieur le Maire, ou est-ce que, comme le Maire de Marseille, vous l'avez rejeté par dogmatisme ?

Je rappellerai quand même, Monsieur le Maire, que cette réforme ce n'est pas un Ministre qui s'est levé un matin pour dire qu'il faut faire une réforme. Sur cette réforme, tous les classements internationaux montrent que les petits Français perdent du niveau dans tous les domaines, que ce soit en lecture, en écriture, en mathématiques. Et quand on regarde ce que font les autres, les apprentissages sont faits le matin. Le but de la réforme, c'était de diminuer la journée scolaire, pour pouvoir concentrer les apprentissages le matin.

Donc, 5 matinées, doublage le mercredi, pour que les enfants soient plus concentrés et que les résultats soient meilleurs. D'autant plus que dans notre secteur il y a plus de retard que sur l'ensemble de la ville de Marseille. Je vous rappelle les chiffres : on a dans le 14^e arrondissement près de 40 % de personnes sans diplôme. C'est donc une réforme dans l'intérêt des enfants. Et aujourd'hui, je me réjouis de voir que le Maire de Marseille va dans le bon sens en prenant compte de nos propositions. Mais d'un autre côté, j'ose espérer qu'il reviendra sur sa décision de faire payer les parents.

Monsieur le Maire, j'attends votre réponse sur ce que votre Mairie a fait dans ce dossier.

Monsieur RAVIER.- Vous l'aurez, M. MARI.

Madame HONDE-AMIAR.- On votera contre ce rapport, parce qu'en premier lieu, nous ne sommes pas d'accord pour que les familles contribuent au plan d'activités le vendredi après-midi. Si la décision est prise, on n'est pas d'accord qu'elles paient. Parce que c'est, encore une fois, une atteinte à l'école et à l'Education Nationale sur le fait que l'école doit être gratuite pour tous.

De toute façon, pour nous cette réforme n'est pas bonne depuis le début. L'Education Nationale, même si effectivement la question des rythmes scolaires est une question importante pour l'apprentissage des enfants, il faut d'abord et avant tout du personnel qualifié et recruté dans l'Education Nationale pour que nos enfants gagnent en apprentissage.

Il faut également que la Mairie Centrale forme ses agents municipaux et qu'il y en ait un nombre suffisant pour permettre à nos enfants d'être en sécurité. Je rappelle que c'est 1 agent pour 60 à Marseille pour les écoles primaires, et 1 pour 25 à l'école maternelle. On voit bien comment nos enfants sont accueillis dans les cantines de la Ville de Marseille. Je le répète, nous sommes contre ce rapport.

Monsieur RAVIER.- Nous l'avons bien entendu, Mme HONDE-AMIAR.

Madame D'ANGIO.- Monsieur Mari, on ne va pas revenir sur le bienfait de cette réforme, vous connaissez notre position là-dessus. Mais effectivement, nous nous soucions des écoles de notre secteur, déjà en assistant aux conseils d'école, en nous rendant régulièrement le vendredi après-midi devant les établissements qui ont des activités périscolaires, ou quelquefois, comme vous dites, des garderies. Et nous contactons régulièrement les directeurs d'école pour connaître le nombre d'animateurs, le nombre d'enfants présents, les problèmes rencontrés, comme j'ai pu les énoncer tout à l'heure.

Effectivement, je vous le confirme, nous remontons les informations à la Mairie Centrale. Malheureusement, les réponses ne nous arrivent pas souvent et nous sommes obligés de relancer pour essayer d'avoir quelques informations. Un message a d'ailleurs été envoyé, il y a quelques jours, concernant les moyens d'animateurs annoncés par la Mairie Centrale qui ne sont pas le reflet des écoles des 13^e et 14^e arrondissements, qui est aujourd'hui sans réponse.

Monsieur RAVIER.- En complément de ce que vient de dire Mme D'ANGIO, je vous dirai que nous ne nous contentons pas de constat et d'alerter la Mairie Centrale, pour laquelle ça passe au-dessus bien souvent, sur la situation actuelle. Bien en amont, lorsque nous avons été tous mis devant le fait accompli de devoir organiser durant la période estivale ces fameux rythmes scolaires, bien évidemment que Mme D'ANGIO et l'ensemble des élus de la majorité de ce Secteur se sont attelés à recruter et à contacter les associations. Sans cela, elles auraient été encore bien moins nombreuses qu'elles ne l'ont été à la rentrée et au cours des semaines qui se sont écoulées.

Le système, l'organisation, si on peut appeler cela comme ça, de la Mairie Centrale, était tellement verrouillée qu'il nous était impossible légalement d'aller au-delà. Nous avons rempli le devoir justement d'aller chercher les associations, parce que beaucoup étaient en vacances et n'étaient même pas au courant qu'il fallait agir, qu'il fallait contacter la seule Mairie Centrale. Et nous avons eu beaucoup de mal à les contacter en raison de la période de vacances.

Je confirme en vous disant que si la Mairie de Secteur n'avait pas rempli son rôle de proximité, la situation aurait été bien plus difficile pour les parents qu'elle ne l'a été, et Dieu sait qu'elle l'a été. Parce que les associations, M. MARI, je ne vais pas relancer la polémique, mais les associations de notre secteur ont un historique bien peu reluisant et glorieux.

Dans quelques mois la Cour de Cassation va rendre son avis définitif, son jugement, sur la condamnation de la Députée qui a joué avec les associations, pour ternir l'image non seulement du tissu associatif, mais aussi et surtout de notre territoire, des territoires des 13^e et 14^e arrondissements. Les associations n'étaient pas très chaudes pour se manifester.

Et, je ne vous le cache pas, encore une fois, le quotidien dans certaines écoles est difficile, comme on dit chez les bien-pensants. La sécurité, les conditions de travail dans certaines écoles, cela ne pousse pas certaines associations à se précipiter chez nous, je vous le dis, à moins de faire comme on a pu le faire dans d'autres secteurs, de tomber dans l'illégalité et le bricolage, avec des élus ou des copains qui gardent les gamins, sans aucune assurance légale, au risque qu'il y ait des blessés.

Nous avons ouvert des centres d'animation, encore une fois, avec le soutien de nos agents, qui ont coopéré, qui ont bien senti, eux-mêmes étant parents, qu'il fallait faire plus, beaucoup plus que ce que leur mission leur demande. Nous avons ouvert nos centres d'animation pour soulager les parents. Mais à l'impossible nul n'est tenu. Et nous n'avons pas été favorables à faire du bricolage, parce qu'il en allait de la sécurité des enfants et de l'inquiétude des parents.

Nous avons fait le maximum et nous continuons à le faire, Mme D'ANGIO le fait, avec l'ensemble des élus. Et je crois que la communauté éducative, comme on dit, en est contente, rassurée, parce que là aussi il y avait des fantasmes. Qu'allait faire cette nouvelle majorité des écoles ? Fermer les écoles aussi, pourquoi pas ! Eh bien, non seulement nous ne fermons pas les écoles, mais nous sommes au quotidien au contact de leur réalité, de leurs préoccupations, et nous apportons toute notre aide dans le cadre de la loi et des règles.

Mais encore une fois, à l'impossible nul n'est tenu. Et ne comptez pas sur nous pour faire du bricolage, comme certaines Mairies de Secteur qui se sont engagées dans des chemins borderline. Il n'y a pas eu de conséquences, tant mieux ! Mais moi, je suis un républicain et j'applique la loi.

Avec les moyens qui sont les miens, ceux d'une Mairie de Secteur, avec les centres d'animation, et avec la coopération des agents, que je tiens à remercier une nouvelle fois, nous avons réussi à soulager un certain nombre de parents.

Mais reconnaissez quand même le fait que la chienlit, c'est la Mairie Centrale, et l'idéologie, c'est l'hémisphère de l'Education. Nous, ici, nous subissons.

Donc, nous voterons contre ce marché tel qu'il est présenté. Nous sommes bien conscients qu'il faut lancer des marchés dans tout, et je sais que j'ai une Directrice Générale des Services qui y tient, et elle a raison de le faire. Eh bien, là aussi, nous sommes tout à fait conscients qu'il faut lancer des marchés.

Mais dans les conditions où l'on demande aux familles, où l'on exige des familles qu'elles mettent la main à la poche, même si ça peut paraître modeste, c'est insupportable. C'est insupportable tant sur l'organisation, non seulement les familles n'en voulaient pas, la communauté éducative n'en voulait pas, l'organisation n'est pas celle souhaitée par les parents, et en plus il faudrait payer !

Donc je demande au Maire de Marseille de revoir sa copie, et à ce moment-là, nous voterons le marché. Mais dans ces conditions, en ce qui nous concerne, c'est non.

Je mets ce rapport au vote.

LE RAPPORT N° 15-27154-DVSCJ - 15-13 7S EST REJETE A LA MAJORITE

(Vote "contre" du groupe "Marseille Bleu Marine", du groupe Parti Socialiste / Europe Ecologie – Les Verts, et des élus Front de Gauche) vote "pour" du groupe "Marseille en avant",

Monsieur RAVIER.- Ce rapport est donc rejeté à l'unanimité, à l'exception de l'UMP qui veut faire payer les familles !

Sur cette note, je remercie l'ensemble des services, Mme HABLLOT, le Cabinet et les services, Mme DESPORTES, sur l'ensemble des services, et M. MEXIS pour le cabinet des élus. Merci à tous, merci à celles et ceux qui se sont déplacés pour écouter nos longs débats. Bonne soirée à tous !

La Séance du Conseil d'Arrondissements est levée à 16h 45, par M. Stéphane RAVIER, Maire du 7^e Secteur.

* * *